

CAMORS

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

le mag

Juillet 2019

N°55

www.camors56.fr



Page 7

Visite du Sous-Préfet,
le 20 février 2019

HISTOIRE ET **PATRIMOINE**

> Valorisation des mégalithes

P. 21



AMÉNAGEMENTS **SPORTIF**

> Le site fitness du Petit Bois

P. 28



Calendrier des fêtes

P. 34





Sommaire

- Page 2
LE MOT **DU MAIRE**
- Page 3
INFORMATIONS **PRATIQUES**
- Pages 4 à 8
LES CONSEILS **MUNICIPAUX**
- Page 9
LE BUDGET **DE LA COMMUNE**
- Page 10
LES COMPTE **DE LA COMMUNE**
- Pages 11 à 13
ACTIVITÉS **MUNICIPALES**
- Page 14
LA VIE **SCOLAIRE**
- Pages 15 à 17
LES INFOS **MUNICIPALES**
- Page 19
ACTUALITÉ **ENVIRONNEMENT**
- Page 20
LA MAISON **DE L'ENFANCE**
- Page 21
HISTOIRE ET **PATRIMOINE**
- Pages 22 à 25
LA VIE **CULTURELLE**
- Pages 26 à 28
LA VIE **ASSOCIATIVE**
- Pages 29 à 30
AMÉNAGEMENT **SPORTIF**
- Pages 31 à 30
LA VIE **ÉCONOMIQUE**
- Page 34
CALENDRIER **DES FÊTES**
- Page 35
LA LISTE **DES ASSOS**
- Page 36
VOS **NUMÉROS**

LE MOT DU MAIRE

La fragilité de la vie ... Trois récents décès en ce début d'année, en l'espace de deux mois parmi les agents municipaux viennent de nous le rappeler. Michel, Jeannot, retraités et Julien jeune papa. Que dire ? Comme vous tous, lorsque nous sommes confrontés à la maladie, à l'accident fatal d'un parent proche, d'un ami, d'un collègue, nous sommes démunis pour exprimer nos sentiments les plus intimes.

Si nos parcours de vie sont semés de difficultés, de moments de détresse, ils sont aussi jalonnés de découvertes et de moments heureux et joyeux. Pour certains d'entre vous, cela sera le cas lors de réunions familiales, au cours d'une promenade en forêt, le fait de s'évader grâce à une activité artistique. D'autres apprécieront l'effort physique pour se sentir bien. Peu importe.

Pour sa part, la Municipalité s'efforce d'être présente dans tous ces moments.

Tous les jours, mes adjoints et moi-même, recevons des administrés. Pour répondre aux différentes problématiques, nous nous tournons vers les services concernés ou les administrations compétentes en fonction des besoins. Apporter une solution (parfois satisfaisante, hélas parfois moins) demeure l'une de nos constantes préoccupations tout comme celle de vous bâtir un cadre de vie agréable.

Cette volonté de partage motive aussi nos centaines de bénévoles qui se croisent au gré des manifestations et s'entraident. Il s'agira pour certains d'organiser une épreuve sportive, pour d'autres de faire émerger des talents ou de soutenir une famille touchée par le handicap...

Beaucoup de belles actions peuvent d'ores et déjà être attribuées à nos associations. Je suis extrêmement fier comme Maire à chaque fois que l'on me dit que le tissu associatif local est dynamique et solidaire.

Cette année encore, le calendrier des festivités propose de réunir toutes les générations sur le site du Petit bois, au niveau du jardin du Mille club ou sur le parvis de la mairie pour le traditionnel feu d'artifice ou une exposition de véhicules anciens. En centre-bourg ou en campagne avec le circuit de la Ronde des Korrigans, il y en aura pour tous les goûts : musique latine avec Salsa Sabor, ou de



chambre avec « Le Chant de la Terre », prestation du Bagad Bleidi Kamorh maintenant partenaire du Cercle de VANNES, thèmes musicaux inédits avec 3 dates pour les Apéros Klam.

Tous ces rendez-vous favorisent la création de liens entre la population en place et les nouveaux arrivants.

Cet été toujours, les membres du Comité des fêtes de La Loge Charlotte, de Lambel et ceux de Locoal, montreront leurs capacités à mobiliser les voisins pour une vie de quartier animée et conviviale.

Albert SCHWEITZER a dit « Le Bonheur est la seule chose qui se double si on le partage ».

Prenez le temps également d'écouter les paroles de la chanson « Il est où le Bonheur » de Christophe MAE au moment où il chante « ...et ces chaises vides qui nous rappellent ce que la vie nous prend... »

La fragilité de la vie...

Alors, pour cet été, pour toute l'année, j'ai juste envie de vous dire « Le Bonheur ? Il est là, dans ces tout petits riens au quotidien que nous partageons ensemble »

Merci à tous ceux qui agissent concrètement pour le bien-vivre à CAMORS !

Le maire
Claude JARNO

INFORMATIONS PRATIQUES



Mairie

02 97 39 22 06

Place de la Liberté
56330 CAMORS
commune.de.camors@wanadoo.fr

Ouverture au public:

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi 9 h à 12 h

Fermeture au public:

le mercredi
et le vendredi après-midi.

Restaurant scolaire

02 97 39 20 16

Maison de l'enfance

09 61 22 07 60

maisondelenfancecamors@orange.fr

Médiathèque

02 97 39 11 95

bibliocamors2@orange.fr

Horaires:

Mardi: 16 h 30 à 18 h
Mercredi: 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h
Vendredi: 15 h à 18 h
Samedi: 9 h 30 à 12 h 30

Ecoles

École publique Les Lutins

02 97 39 20 97

École privée Saint-Joseph

02 97 39 28 57

Social

Permanence Assistante sociale

Accueil en mairie sur rendez-vous.
Téléphoner au secrétariat
du centre médico social d'Auray.

02 97 30 27 50

PERMANENCES DES ÉLUS

Claude JARNO, Maire - Mardi et jeudi de 10 h à 12 h.

Sylviane JAUBERT,

Premier adjoint

Affaires Scolaires et Sociales

Le matin de 10 h à 12 h.

Jean-Michel GUEDO,

Adjoint

Budget, Urbanisme, Economie

Jeudi et samedi de 10 h à 12 h.

Jacky MAQUOY, Adjoint

Travaux, Voirie, Environnement

Le matin sur rendez-vous.

Erick ORGEBIN, Adjoint

Vie Associative et Sportive,

Jeunesse Tourisme,

Ressources Humaines

Sur rendez-vous.

Isabelle MARTIN,

Adjoint

Culture Communication

Sur rendez-vous.

Patrice BIZET,

Conseiller délégué

à l'information, aux Solidarités
et au Patrimoine

Sur rendez-vous.

SERVICES LOCAUX

NUMÉROS d'urgence

Gendarmerie **Pluvigner**
02 97 24 71 05



SANTÉ

Cabinet médical

Christian Savet

Place du Palmier

02 97 39 24 06

Pharmacie

Dr Chantal Mercat

24, rue Principale

02 97 39 20 85

Masseur Kinésithérapeute,

Pascal François

23, rue du Palmier

02 97 25 10 70

Cabinet Infirmier

A. Samson - G. Tual - S. Le Louer

9, rue Principale

02 97 39 20 14

Relais Assistantes Maternelles

ram@pluvigner.fr

02 97 59 00 96

Espace Autonomie Senior

du Morbihan (Auray)

02 97 29 20 90

AES (Accueil entraide solidarité)

M^{me} Chantal Mercat

Permanences à Pluvigner,
rue du Maréchal Leclerc
le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30
et chaque 3^e lundi du mois.

02 97 39 20 85

LES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 26 février 2019

- **Présents :** JARNO Claude - JAUBERT Sylviane - GUEDO Jean-Michel - MARTIN Isabelle - MAQUOY Jacky - ORGEBIN Erick - CADORET Philippe - DUDORET Sabrina - BUGEAUD - KERJOUAN Murielle - GUEZENNEC Bruno - CORBEL Jean-Jacques - BIZET Patrice - DESJARDINS Bernadette - JAFFRE-DANET Christelle - FICHER Marie-Berchmans - NAYEL Christian - TORTELLIER Erick - JEGO Patrick - GUEHENNEC Thierry
- **Absents excusés :** TREVIDIC Marie-Hélène - FRANCOIS Marylise - JEHANNO Séverine - SIMON Nadine.
- **Pouvoirs :** TREVIDIC Marie-Hélène à JARNO Claude - JEHANNO Séverine à JAFFRE-DANET Christelle - FRANCOIS Marylise à JAUBERT Sylviane - SIMON Nadine à CORBEL Jean-Jacques.
- **Secrétaire de séance :** DUDORET Sabrina

1 - Comptes-rendus de réunions :

• Structures intercommunales :

- Réunion du comité syndical du SMLS du 11 /10/2018 par Philippe CADORET
- Réunion du 30/11/2018 du collège territorial d'Auray Belle île par Jean-Jacques CORBEL
- Réunion du 18/12/2018 du comité syndical SMRE par Christelle JAFFRE-DANET
- Réunion du 22/01/2019 du syndicat de la vallée du Blavet par ERICK ORGEBIN
- Réunion du conseil communautaire d'AQTA du 08/02/2019 par Jean-Michel GUEDO + « Retour sur le conseil communautaire »

• Comités consultatifs locaux :

- Réunion du 24/01/2019 du comité consultatif Enfance et Vie périscolaire par Sylviane JAUBERT
- Réunion du 30/01/2019 du comité consultatif culture, communication, fêtes et cérémonies par Isabelle MARTIN
- Réunion du Comité consultatif Urbanisme des 05/02/2019 et 11/02/2019 par Jean-Michel GUEDO

2 - Approbation de la modification des statuts de la communauté de communes :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-17 ;
Vu les statuts de la Communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique tels qu'approuvés par Monsieur le Préfet du Morbihan dans ses arrêtés en date des 4 janvier et 24 juillet 2018 ;

Vu la délibération n°2018DC/143 en date du 9 novembre 2018 de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique relative aux modifications statutaires des compétences de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » dites « GEMAPI » ;

Après en avoir délibéré, par un vote à mains levées,

EMET un avis favorable aux modifications des statuts de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique conformément à sa délibération n°2018DC/143 prise en date du 9 novembre 2018 ;

APPROUVE en conséquence les statuts modifiés annexés à la présente délibération.

3 - Vote des subventions pour 2019 :

Sur proposition du Comité Finances du 25 février 2019, le conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité les subventions conformément au tableau joint à la délibération et affiché en mairie.

• Principaux changements 2019 :

Un principe posé = L'octroi définitif d'une subvention sera conditionné par le dépôt de la demande avant le 30 juin de l'année. Impérativement.

- Comité des fêtes du bourg : suppression de 250 € liée au trail Maryse Le GALLO soit un nouveau total alloué de 500 € fonctionnement + 250 € cyclo-cross + 250 € relais de la forêt + 1600 € pour la ronde des korrigans = 1000 € + 1600 € = 2600 €.
- Les Amis de la Peinture : 250 € + 500 € pour le projet Art et Nature 2019
- Courir à pied, Les Petits Gavroches Utopistes, Club de billard «Les Korrigans», Salsa Sabor :
250 € pour la 2^e année de création
- Association Salsa sabor :
Subvention exceptionnelle supplémentaire de 250 € dans le cadre de leur projet de vidéo-clip.
- Association Sekour Ar Reral et Ca Rockamorph : Dissoutes.

4 - Vote du contrat d'association 2019 :

VU le compte – rendu du comité Finances du 25 février 2019, Le conseil municipal de CAMORS,

- Après avoir pris connaissance du tableau détaillant le mode de calcul du coût de revient d'un élève de l'école publique Les Lutins - en primaire et en maternelle - pour l'année 2018
- Après avoir entendu les explications de Monsieur Le Maire,
- DECIDE - à l'unanimité - d'allouer un crédit de 274.65 € par élève du Primaire et de 1 205.33 € par élève de la maternelle, ce qui donne pour 2019 par rapport aux effectifs au 1^{er} janvier 2019 et en tenant compte des dispositions de la délibération du 10/2/2011 et de celle complémentaire du 19 mars 2014 (fratries), une somme globale de 91 499.76 €.

ACCORD du Conseil est donné et Monsieur Le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir avec les co-présidents de l'OGEC et la directrice de l'école St Joseph.

5 - Levée de l'emprise EST de l'emplacement réservé n° 1 au PLU :

Dans un plan local d'urbanisme, un emplacement réservé correspond à une servitude affectant un terrain en vue de le « réserver » à une destination future d'utilité publique.

La création d'un emplacement réservé permet à une collectivité de grever un terrain d'une servitude d'intérêt général afin de limiter l'objet et la nature des constructions qui peuvent y être édifiées.

Cela est le cas au PLU actuel pour la parcelle cadastrée section ZD n° 366 d'une superficie de 134 m², située au 1, rue du vieux presbytère en CAMORS (maison CONAN)

La propriétaire a interrogé la commune sur sa volonté de se porter acquéreur ou pas. Prix de 15000 €.

Vu la procédure de modification du plan local d'urbanisme en cours avec URBACTIION,

Après en avoir délibéré, par un vote à mains levées ayant donné les résultats suivants : 23 pour

Le Conseil Municipal de CAMORS décide de ne pas se porter acquéreur de la parcelle cadastrée section ZD n° 366, ce qui a pour conséquence que l'emprise EST de l'emplacement réservé n° 1 au PLU cesse d'être opposable.

Par contre, le Conseil souhaite maintenir l'emprise OUEST de ce même emplacement réservé numéro 1.

6 - Point sur les investissements :

M. GUEDO fait un compte-rendu des travaux pour les dossiers suivants :

~ Travaux de valorisation du site du Petit bois

Des précisions sont apportées pour l'aménagement près de la coulée verte, des barrières vont être mises en place autour de l'aire de jeux afin d'empêcher les vélos d'aller sur la pelouse, des panneaux indicatifs du départ des circuits de randonnée en forêt...

~ OAP des Genêts :

Sur une parcelle communale située rue des genêts, cadastrée section ZB 178, d'une superficie de 4374 m², un appel à projets est préparé par la CC d'Auray Quiberon Terre Atlantique pour y construire du locatif.

Monsieur GUEDO revient sur la méthodologie du projet, les objectifs et les obligations. Nombre de logements d'un minimum de 6. Des logements locatifs sociaux et une partie de logements adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

Le Conseil municipal, après avoir entendu les explications, donne son accord pour lancer dès maintenant cet appel à projets

7 - Informations diverses :

~ **Demandes de subvention** pour les travaux de sécurité routière en agglomération RD 768.

Approbation du plan de financement avec un total de dépenses de 405 297.00 € HT comprenant les honoraires de maîtrise d'œuvre, le levé topographique, les participations au syndicat d'énergies du MORBIHAN, les travaux d'aménagement routier.

~ **Courrier du 14/02/2019 de la direction académique du Morbihan :**

Fermeture de la 8^e classe à l'école Les Lutins à la rentrée 2019/2020. Incidence à étudier.

~ **Coûts 2019** du service d'instruction du droit des sols au sein de la CC d'AQTA. Pour CAMORS, 16 920 € pour un nombre d'équivalent permis de construire de 80.9 en 2018. Le coût unitaire réel 2018 d'un équivalent PC est de 209.15 €.

~ **Travaux centre de secours de BAUD :** Exposé par Monsieur Jean-Jacques CORBEL des résultats de l'analyse des offres reçues dans le cadre de la consultation. Certains lots sont attribués et d'autres doivent être relancés (parfois, une seule offre par exemple) Une phase de négociation sur le prix est attendue.

Monsieur CORBEL fournit à titre indicatif une estimation de l'augmentation de la part communale.

~ **Rénovation du site internet de la commune :**

Intervention de Monsieur Patrice BIZET à propos d'une collaboration avec le réseau national des communes pour revoir l'architecture du site camors56.fr Coût = 920 € HT / an (hébergement, assistance, maintenance, évolutions technologiques comprises)

~ **Visite de Monsieur CLAVREUIL, Sous-Préfet de LORIENT** le mercredi 20/02/2019 : Monsieur JARNO et les élus ont évoqué à la fois l'offre médicale, la vie économique et commerciale. Monsieur NEDELEC de l'office national des forêts a exposé les méthodes de gestion domaniale. Une visite chez le sabotier Claude SIMON a permis d'échanger sur le devenir de ce métier rare.

~ **Obtention du Prix « O-phyto »** par la commune de CAMORS : Prix remis le 31 janvier 2019 au Conseil régional de BRETAGNE.

~ **Effectif communal :** Mutation du responsable du service technique et réception des candidats en ce moment pour assurer son remplacement.

~ **Intervention d'une élue à propos d'une cérémonie d'obsèques d'un agent municipal en retraite :** Madame Murielle BUGEAUD-KERJOUAN souhaite connaître les raisons pour lesquelles le décès de Monsieur Michel JARNO n'a pas fait l'objet d'une communication par voie de presse par la commune.

Monsieur Claude JARNO, Maire, déclare avoir appliqué la règle habituelle, celle votée en séance du Conseil Municipal le 12 juin 2012, à savoir :

Décision de principe en cas de décès :

Afin de faciliter la procédure à suivre, les élus donnent leur accord sur le fait que la Municipalité prenne en charge les frais de parution d'un avis d'obsèques dans

la presse et / ou fleurs et plantes dans les cas suivants :

- décès d'un membre du conseil municipal en activité, de son conjoint ou concubin, de l'un de ses enfants
- décès d'un membre du personnel communal en activité, de son conjoint ou concubin, de l'un de ses enfants

Et uniquement pour les anciens ELUS s'il s'agit de la personne elle-même.

Si les élus actuels souhaitent revoir cette délibération, Monsieur Le Maire précise que cela est tout à fait possible. Néanmoins, il conviendra de réfléchir à

instaurer des critères précis d'intervention afin de faciliter la prise de décision face à un deuil, période toujours très délicate face aux proches dans l'épreuve

CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 28 mars 2019

• **Présents:** JARNO Claude - JAUBERT Sylviane - GUEDO Jean-Michel - MARTIN Isabelle - MAQUOY Jacky - CADORET Philippe - DUDORET Sabrina - BUGEAUD-KERJOUAN Murielle - GUEZENNEC Bruno - CORBEL Jean-Jacques - BIZET Patrice - DESJARDINS Bernadette - JAFFRE - DANET Christelle - FICHER Marie-Berchmans - NAYEL Christian - SIMON Nadine - TORTELLIER Erick - JEGO Patrick - GUEHENNEC Thierry

• **Absents excusés:** TREVIDIC Marie-Hélène - FRANCOIS Marylise - JEHANNO Séverine - ORGEBIN Erick

• **Pouvoirs:** TREVIDIC Marie-Hélène à JARNO Claude - JEHANNO Séverine à JAFFRE-DANET Christelle - FRANCOIS Marylise à JAUBERT Sylviane - ORGEBIN Erick à GUEZENNEC Bruno

• **Secrétaire de séance:** DUDORET Sabrina

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

1 - Comptes rendus de réunions :

• Structures intercommunales :

- Réunion du comité syndical du SMLS du 06/12/2018 et du 26/02/2019 par Philippe CADORET

- Réunion du 26/02/2019 RDV Direction Tourisme du Golfe du MORBIHAN Agglo par Claude JARNO. Golfe du Morbihan Vannes Agglo, sous l'impulsion d'une association d'Elven intervenant sur le patrimoine historique a souhaité répondre à l'appel à projet Mégalithes de Bretagne 2019. Il s'agit de proposer un package global sur le périmètre des LANDES DE LANVAUX et d'avoir une nouvelle offre attractive dans les terres. 21 sites ont été répertoriés et 5 sont localisés sur CAMORS.

Le coût estimé est de 115 000 €. Monsieur JARNO tiendra les élus informés au fur et à mesure des informations complémentaires reçues. Le Conseil municipal sera invité à se prononcer le moment venu

• Comités consultatifs locaux :

- Réunion du 25/03/2019 du Comité finances. Objet : Principalement consacré aux budgets.

2 - Décisions financières :

• Vote du compte administratif 2018 :

Après une présentation par Monsieur Jean-Michel GUEDO,

Monsieur Le Maire se retire au moment du vote.

Madame Sylviane JAUBERT, 1^{er} Adjointe, rappelle les résultats du compte administratif 2018

Par un vote à mains levées ayant donné les résultats suivants : 22 voix pour Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2019 du budget principal de la commune tel qu'il est présenté, à savoir une section de fonctionnement réalisée à raison de 1 879 138.47 € en dépenses et 2 230 644.83 € en recettes (un excédent de 351 506.36 €) et une section d'investissement réalisée à 908 897.34 € en dépenses et 551 186.50 € en recettes (déficit de 357 710.81 €) Avec les reports de l'année 2017, les résultats à la clôture de l'exercice 2018 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement de 675 262.98 € et déficit d'investissement de - 395 870.44 €.

Ce compte administratif 2018 est déclaré conforme aux écritures du compte de gestion dressé par le trésorier municipal.

Le conseil municipal décide d'affecter une partie de l'excédent de la section de fonctionnement à la section d'investissement du budget primitif 2019 soit la somme de 360 837.44 €.

Monsieur Le Maire remercie l'Assemblée pour la confiance accordée et expose que le résultat est conforme aux prévisions budgétaires. Les ratios financiers sont dans les normes.

La dette communale est acceptable et maîtrisée, presque identique à 2016 malgré les investissements.

On demeure sous la moyenne de la strate. Des investissements ambitieux peuvent se poursuivre grâce à une gestion prudente et rigoureuse des comptes de la commune

• Orientations 2019 retenues :

Chapitre 20 :

Honoraires du bureau Urbaction pour les deux procédures en matière de plan local d'urbanisme. Frais liés aux enquêtes publiques (avis presse / commissaire enquêteur) / Reliure des registres de délibérations, arrêtés municipaux et état civil (5 années) / Plantations d'arbres parcelle ZA n° 109 et engazonnement cimetières.

Chapitre 21 :

Mairie : PC portable / sono et 2 micros à large spectre / banderoles / défibrillateur/

Maison de l'enfance : Aménagement de la cour / périmètre de bain, trotinettes

Médiathèque : ouvrages / DVD + petit mobilier d'extérieur pour un accueil estival

Ecole Les Lutins : Plan ENIR (chariot et tablettes)

Stade : Pare-ballon / rechargement de la piste / 2 arroseurs / panneau d'affichage

Service technique : agencement du modulaire PC et mobilier / tracto-pelle / échafaudage extérieur / taille-haie à batterie / brosse de désherbage / kit vidéo /

Environnement : Panneaux de signalisation / bancs au bourg / jardinières cimetières de Locoal

Chapitre 23 :

~ Travaux sur divers bâtiments comme la Chapelle de Locoal ou la salle associative de Locoal, la réfection des sanitaires à l'école publique Les Lutins, des travaux pour l'accessibilité notamment à la mairie et une provision pour l'église (audit en cours)

~ Consultation pour la maîtrise d'œuvre et Choix d'un architecte pour le projet de construction d'un restaurant scolaire

~ Le solde des travaux de valorisation du site de loisirs avec les raccordements au réseau d'assainissement collectif des équipements communaux, la piste cyclable le long de la rue du Petit bois

~ Le solde des travaux pour le plateau multisports dont la clôture nord (grillage et pare-ballons, panneau d'affichage, corbeilles, râteliers à vélo), la mise en valeur de la parcelle boisée juste à côté avec la création de sentiers piétonniers.

~ La réalisation d'un giratoire au carrefour face à la mairie, croisement de la route de PLUVIGNER et celle de VANNES :

Travaux d'enfouissement des réseaux / terrassements/réseaux d'eaux pluviales/bordures/signalisation horizontale/ Eclairage public - Lampadaires (22 points lumineux)

~ Un programme annuel de réfection de la voirie communale dont la rue du Petit bois en raison des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif achevés par la communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

3 - Subvention au Bagad Bleidi Kamorh Festival en Irlande :

Après avoir entendu les explications de Monsieur Le Maire relatives au séjour prévu en Irlande par le Bagad Bleidi Kamorh associé au cercle celtique de VANNES, Séjour qui comprend la participation au « PAN CELTIC INTERNATIONAL FESTIVAL » du 23 avril au 28 avril 2019 (15 personnes)

Il a pour but de promouvoir et de renforcer les langues, la culture, la musique, les chants et les sports celtiques. Le budget prévisionnel présente une subvention attendue de 500 € pour la commune.

Sur avis favorable du comité finances du 25/03/2019,

A l'unanimité, ACCORD du Conseil municipal est donné pour octroyer au Bagad Bleidi Kamorh une subvention de 500 € dédiée à ce séjour qui mettra à l'honneur notre territoire.

4 - Tirage au sort des jurés d'assises :

Les personnes désignées ci-après ont été tirées au sort à partir de la liste générale des électeurs de la commune : LE GARREC Yasmina / LE BORGNE François / PICARD Delphine (LOHEZIC) / FEIJAN Michèle (LE ROCH) / BAVY (DAGORN) /GARANGER Steven.

Monsieur Le Maire précise que cela ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés et que la liste définitive sera établie par une

commission présidée par le président du tribunal de grande instance.

5 - Informations diverses :

~ Accueil de loisirs sans hébergement et **adoption des tarifs** pour les séjours organisés cet été par la Maison de l'enfance.

~ **Elections européennes** du dimanche 26/05/2019 : Planning des permanences à compléter.

~ Lecture par Monsieur Le Maire de la lettre du 18/03/2019 de Bernard LE LUEL, recteur de la paroisse : des travaux sont à envisager (clocher, toiture, chaufferie) Un diagnostic architectural et patrimonial est en cours par une entreprise spécialisée de Nantes. Dès la réception de ses conclusions, une priorité pourra être donnée aux investissements et des demandes de subvention élaborées

~ Mise à jour du **document unique** par CEPIM Auray : Les résultats 2019 sont jugés remarquables. Beaucoup de réalisations ont été entreprises afin d'assurer l'hygiène et la sécurité au travail des agents municipaux conformément aux obligations réglementaires qui pèsent sur la mairie comme employeur.

Les derniers ajustements pour lever quelques dernières observations vont se poursuivre sur 2019/2020.

~ Annonce de la réunion du mercredi 27/03/2019 à 18 h 30 Salle de Lann mareu pour exposer le **projet d'extension du réseau d'assainissement collectif** par la communauté de communes d'AQTA le long de la rue de la forêt et rue des sabotiers et ceux qui suivront à la charge de la commune (giratoire, bordures, piste cyclable, éclairage public)

~ Vie économique :

Monsieur Le Maire évoque les différents contacts en cours avec des investisseurs que ce soit pour la reprise du parc privé d'accrobranches sur le site du Petit bois, ou d'autres emplacements devenus vacants. De même, il expose ses multiples interventions pour trouver un 2^e médecin. La Municipalité interroge beaucoup d'organismes mais la solution se situe plus au niveau du choix individuel d'un praticien. Cette importante préoccupation est partagée par les élus qui continuent à œuvrer pour la revitalisation du bourg.

~ Poste de responsable des services techniques : Choix imminent. 6 candidats reçus en entretien.

CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 14 mai 2019

• **Présents** : JARNO Claude - JAUBERT Sylviane - GUEDO Jean-Michel - MARTIN Isabelle - MAQUOY Jacky - DUDORET Sabrina - BUGEAUD-KERJOUAN Murielle - GUEZENNEC Bruno - CORBEL Jean-Jacques - BIZET Patrice - DESJARDINS Bernadette - JAFFRE - DANET Christelle - FICHER Marie-Berchmans - NAYEL Christian - SIMON Nadine - TORTELLIER Erick - JEGO Patrick

• **Absents excusés** : TREVIDIC Marie-Hélène - FRANCOIS Marylise - JEHANNO Séverine - CADORET Philippe - ORGEBIN Erick - GUEHENNEC Thierry

• **Pouvoirs** : TREVIDIC Marie-Hélène à JARNO Claude - JEHANNO Séverine à JAFFRE-DANET Christelle - FRANCOIS Marylise à JAUBERT Sylviane - ORGEBIN Erick à GUEZENNEC Bruno - GUEHENNEC Thierry à NAYEL Christian - CADORET Philippe à BIZET Patrice

1 - Comptes rendus de réunions :

• Structures intercommunales :

- Réunion du comité syndical du 14/03/2019 et celle du 09/04/2019 du Syndicat mixte de la Ria d'ETEL par Christelle JAFFRE-DANET

- Réunion du 24/04/2019 de la commission Culture d'AQTA par Isabelle MARTIN

- Réunion du SIVU centre de secours de BAUD du 26/04/2019 par Jean - Jacques CORBEL

- Réunion du 05 avril 2019 du conseil communautaire de la CC d'AQTA par Bernadette DESJARDINS

• Comités consultatifs locaux :

- Réunion du 08/04/2019 du Comité Vie associative, sportive, jeunesse et tourisme par Erick ORGEBIN

- Réunion du Comité consultatif Urbanisme du 09/05/2019 par Jean-Michel GUEDO

2 - Décisions financières :

• Demande de fonds de concours 2019 :

Il est proposé au conseil municipal :

- de solliciter auprès de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique l'attribution d'un fonds de concours au titre de 2019, d'un montant de 105 370 €, pour la réalisation du programme de travaux de sécurité routière en agglomération RD 768. Montant total du programme d'investissement = 405 297 € HT

Approbation est donnée et adoption du plan de financement prévisionnel

• Octroi d'une subvention exceptionnelle à la Société de chasse de CAMORS :

Dans un courrier du 02/04/2019, l'association fait état de leur possibilité de bénéficier d'un local strictement affecté à leur fonctionnement et sollicite la Municipalité pour une aide financière exceptionnelle.

Au regard des activités de l'association dont la régulation des espèces animales gibiers et nuisibles sur le territoire communal,

Vu le projet pour 2020 d'un nouvel établissement public AFB-ONCFS avec de nouvelles obligations,

Dans le cadre d'un partenariat présent et futur entre la Municipalité et la Société de chasse locale, Monsieur Le Maire propose de leur octroyer une somme de 500 € afin de soutenir les membres de l'association de CAMORS.

Par un vote à mains levées, ACCORD unanime est donné pour verser une subvention exceptionnelle 2019 de 500 € à la Société de chasse de CAMORS

• Tarification sociale au restaurant scolaire :

VU la présentation du dispositif par Madame Sylviane JAUBERT, adjointe déléguée aux affaires scolaires et sociales, c'est-à-dire la mise en place par l'ETAT d'un soutien financier pour la tarification sociale des cantines dans les territoires ruraux fragiles, (communes éligibles à la fraction cible de la dotation de solidarité rurale / DSR)

Afin de faciliter l'accès des écoliers issus de familles fragilisées, il est proposé de mettre en place une tarification sociale à la cantine à compter du 01/09/2019

Par un vote à mains levées, ACCORD unanime est donné pour retenir la proposition et solliciter auprès de l'ETAT via l'ASP, l'Agence de Services et de Paiement, le fonds de soutien nouvellement créé.

Concrètement, le tarif de la tranche 1 – Quotient familial entre 0 € et 662 € - passera à 1 € / repas au 01/09/2019 à la place de 2.73 € / repas (compensation par l'ETAT de 2 € / repas)

• Demande de subvention LEADER pour le projet de valorisation des mégalithes des Landes de LANVAUX :

La Région a lancé un appel à projets « Mégalithes de Bretagne », permettant de financer des actions de valorisation des mégalithes. Il est proposé de répondre à cet appel à projet pour le financement d'une action de valorisation des sites mégalithiques des landes de Lanvaux, en partenariat avec Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, Centre Morbihan Communauté et la commune de St Guymard.

Les objectifs poursuivis sont de renforcer et stimuler l'émergence d'une offre touristique sur le Pays Vert, et de développer l'attractivité du territoire sur une thématique culturelle forte, en lien avec la candidature UNESCO.

Sur un périmètre de 15 communes, le projet prévoit la valorisation de 38 sites mégalithiques majeurs à travers un parcours de visite. Cela comprend la mise en place de panneaux d'interprétation, et le développement d'actions de médiation autour du mégalithisme auprès de différents publics.

Le budget prévisionnel global s'élève à 115 000 €, comprenant la conception et pose de panneaux, la traduction en anglais et breton, le travail d'argumentation d'un conseil scientifique, et des opérations de médiation.

Chaque collectivité participe au prorata du nombre de sites concernés sur son territoire (5 sur le territoire local)

Le plan de financement prévisionnel, avec la sollicitation d'une aide LEADER, conduit à un autofinancement de 3050 €, voire 1020 € à minima selon les actions retenues.

Monsieur Le Maire est autorisé à répondre à l'appel à projets 2019 et à solliciter les aides publiques.

• Mise en vente d'une parcelle nue :

Monsieur Le Maire informe les élus :

- de la mise en vente de la parcelle cadastrée section ZC n° 141 située à Parc Er Hoët (80 792 m²).

- de la valeur vénale fournie par le service du domaine de VANNES

Après avoir été invités à donner leur avis, les conseillers confient au Maire le soin de maintenir le contact avec les vendeurs sans oublier le recours éventuel au droit de préemption sur ce secteur vu sa localisation proche des équipements publics.

5 - Communication de rapports de l'année 2018 :

~ **Celui de l'Agence de l'EAU** à propos du prix et de la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement : Dans le bassin Loire-Bretagne, un prix moyen de l'eau de 4.12 € TTC / m³.

Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 494 € / an et une mensualité de 41 € en moyenne. L'agence de l'EAU redistribue l'argent des redevances en finançant des actions prioritaires pour la protection de l'eau. Chaque contribuable participe ainsi à des programmes pour préserver les cours d'eau, les zones humides, le littoral, pour réduire les sources de pollution ...

Certaines aides sont aussi attribuées à des pays en voie de développement afin de faciliter l'accès à l'eau pour tous.

Toute cette gestion solidaire et bien d'autres aides visent à mobiliser tous les acteurs autour de solutions (collectivités, industriels, agriculteurs, pêcheurs...)

~ **Celui du service mutualisé d'AQTA en matière d'instruction du droit des sols :**

Ce service a démarré le 01/07 2015 pour 22 des 24 communes de la CC d'AQTA. Le rapport 2018 fait état de l'actuel fonctionnement et de la volonté de simplifier le processus d'instruction, de décharger les communes de certaines missions. En 2019 aura lieu aussi la dématérialisation des procédures en la matière.

En ce moment, les élus sont invités à se positionner sur un scénario 0, 1 ou 2 afin de faire évoluer le service. Au niveau de la communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique, il est prévu d'en retenir un seul de façon majoritaire. Il n'y aura pas de fonctionnement. « à la carte ».

Pour sa part, le conseil municipal de CAMORS opte à l'unanimité pour le scénario 0 comportant la dématérialisation des demandes et de l'instruction sans aucun autre changement. (Rejet du scénario 1 avec la délégation des consultations et du scénario 2 avec la délégation de complétude)

~ **Celui du partenariat avec BOOK Hémisphères :**

Association en activité depuis 2010. Les chiffres 2018 = 256 ouvrages donnés par les particuliers - 4 collectes en mairie. Plus 112 livres déposés directement sur place à Kervignac par des personnes de la commune, d'où un total de dons de 368 sur l'année.

~ **Celui des Chantiers d'insertion :**

Ce rapport d'activité est accessible en ligne sur le portail numérique de la communauté de communes d'AQTA.

11 - Plan local d'urbanisme de La Chapelle Neuve AVIS :

Le Conseil Municipal de LA CHAPELLE NEUVE a arrêté le projet d'élaboration de son plan local d'urbanisme par délibération en date du 01 mars 2019. Selon les termes de l'article R 153 - 4 du Code de l'Urbanisme, la commune de CAMORS est invitée à présenter ses observations éventuelles et à donner un avis dans le délai de 3 mois à compter de la réception du projet, soit en l'espèce avant le 03 juillet 2019.

Après avoir entendu les explications de Monsieur Jean-Michel GUEDO, adjoint délégué à l'urbanisme,

Par un vote à mains levées, le Conseil Municipal de CAMORS émet un AVIS favorable au projet de PLU de la commune de LA CHAPELLE NEUVE tel qu'il est présenté.

12 - Informations diverses :

~ **Mise à jour de la délibération** du 05 mars 2018 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGT

~ **Modification du tableau des effectifs pour le recrutement** d'un technicien, responsable du service technique au 01/07/2019 et d'un agent de maîtrise (réussite à un concours)

~ **Information donné aux élus** à propos de l'avis défavorable émis par l'Office national des forêts au regard du projet présenté par la société EPURON, à savoir l'implantation d'un parc éolien. Les enjeux de production de bois et la protection de nombreux sites archéologiques sont importants. Avis partagé par le Conseil municipal qui charge Monsieur Le Maire d'en informer la société EPURON.

~ Service régional d'archivage électronique :

Le service d'archivage électronique permet d'assurer la conservation sur le long terme d'un document électronique, et plus particulièrement sa valeur probatoire. Le service d'archivage électronique (SAE) déployé par MEGALIS Bretagne permet aujourd'hui l'archivage intermédiaire des marchés publics dématérialisés via la salle régionale des marchés, des actes télétransmis en Préfecture (délibérations / Arrêtés / Conventions), des flux comptables télétransmis. La contribution est forfaitisée et mutualisée au niveau de la communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique. Le déploiement du service d'archivage électronique a été effectué au profit de chaque collectivité membre. Il reste deux annexes à la convention avec MEGALIS à valider et à adresser aux archives départementales de VANNES, soit en l'espèce la politique d'archivage et la déclaration d'externalisation des archives. Monsieur Le Maire est chargé de procéder aux dernières formalités pour un archivage électronique conforme à la réglementation (Code du Patrimoine)

~ Prêt de remorques avec barrières de sécurité:

Validation de la convention rédigée pour le prêt gratuit aux associations de deux remorques achetées par la commune et servant à faciliter le transport de barrières destinées à délimiter un périmètre de sécurité lors des manifestations.

~ Communication de la lettre du 02/05/2019 du Ministre des collectivités territoriales.

~ **Parc aventure au Petit bois** : Un repreneur a présenté un projet pour 2020 avec l'agrandissement du périmètre entre les parcelles mises à disposition par la commune et par l'Office national des forêts. De nouvelles conventions vont être rédigées avec notamment les futurs loyers. Pour les élus, le dossier présenté reçoit un soutien total de la Municipalité en raison du dynamisme qu'il va apporter à la vie économique locale.

~ Annonce du **DEFI PLAY 4 FUN, c'est-à-dire un challenge Inter - Entreprises** le 14 juin 2019 sur le site du Petit bois. Organisation = la Communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

4 épreuves sportives et ludiques (course d'orientation, tir à l'arc, biathlon vtt/sarbacane et canoë)

~ **Don au CCAS** : Pour la journée « bol de pâtes », les enfants de l'école privée Saint Joseph n'ont pas déjeuné au restaurant scolaire. L'argent du prix des repas a été récolté pour l'aide alimentaire de la commune soit un chèque de 347.17 €. Monsieur BIZET, conseiller municipal délégué aux solidarités, est venu leur expliquer son fonctionnement. Madame SIMON, conseillère, membre du CCAS, assiste Monsieur BIZET et fait remarquer aux élus l'étroitesse et le manque de confidentialité des locaux actuellement dédiés à la distribution de denrées alimentaires. Il apparaît judicieux de songer au fonctionnement de ce service dans le cadre de la construction du nouveau restaurant scolaire.

~ **Amicale laïque Football** : Montée de l'équipe A. Félicitations de la part de la Municipalité. Divers investissements sont actuellement en cours au niveau du stade municipal.

~ Nouvelles expositions :

Carnets de voyage à la médiathèque et Peintures Marines de Dominique LEFEVRE en mairie

~ **Elections européennes** du dimanche 26/05/2019 : Planning des permanences.

Visite de M. CLAVREUIL, Sous-Préfet de Lorient

Lors de la visite de M. le Sous-Préfet le 20 février 2019, M. JARNO et les élus ont évoqué à la fois l'offre médicale, la vie économique et commerciale de notre commune.



M. NEDELEC de l'Office National des Forêts a exposé les méthodes de la gestion domaniale.

Une visite chez le sabotier Claude SIMON a permis d'échanger sur le devenir de ce métier rare



ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019

Résultats sur 2 bureaux de vote

INSCRITS	2 371		
VOTANTS	1 266	Participation	53,40 %
EXPRIMES	1 188	Exprimés	93,84 %
ABSTENTIONS	1 105	Abstentions	46,60 %
BLANCS	43	Blancs	3,40 %
NULS	35	Nuls	2,76 %
BLANCS / NULS	78	Blancs + Nuls	6,16 %

Candidats

Candidats	Voix	%
AUBRY Manon	83	6,99 %
LOISEAU Nathalie	249	20,96 %
PHILIPPOT Florian	2	0,17 %
BOURG Dominique	20	1,68 %
LAGARDE Jean-Christophe	29	2,44 %
GLUKSMANN Raphaël	66	5,56 %
DUPONT-AIGNAN Nicolas	36	3,03 %
ARTHAUD Nathalie	16	1,35 %
BROSSAT Ian	31	2,61 %
ASSELINÉAU François	21	1,77 %
HAMON Benoît	49	4,12 %
BARDELLA Jordan	260	21,89 %
DIEUMEGARD Pierre	1	0,08 %
CHALENCON Christophe	1	0,08 %
LALANNE Francis	4	0,34 %
BELLAMY François-Xavier	77	6,48 %
JADOT Yannick	214	18,01 %
THOUY Hélène	28	2,36 %
BIDOU Olivier	1	0,08 %
	1188	100%

LE BUDGET DE LA COMMUNE 2018!

Compte tenu d'un reste d'investissement à réaliser de 35 033 € pour 2018, 314 425 € sont reportés, en positif, sur le budget de fonctionnement 2019.

Section	Recette	Dépenses	Résultat 2018 - 1	Résultat 2017 - 2	Résultat global 1+2	Résultat NET
Fonctionnement	2 230 644 €	1 879 138 €	351 506 €	323 756 €	675 262 €	279 392 €
Investissement	25 360 €	908 897 €	- 367 710 €	- 38 159 €	- 395 870 €	

Commentaires

En fonctionnement, les recettes ont diminué de 34 000 € par rapport à 2017, mais les dépenses ont baissé également de 51 000 €. Le résultat de 351 506 €, soit 18% du total des dépenses, est tout à fait correct.

En investissement, nous enregistrons un déficit de 357 710 €. Il faut mettre en face les travaux réalisés et les équipements achetés : jardin du 1000 club, City stade et Pumptrak, parking du stade et son accessibilité, lifting du site du Petit bois, tondeuse, camion, ...

Il y a les subventions : tant que les PV de réception de la totalité des travaux ne sont pas signés, les subventions ne sont pas perçues sauf d'éventuels acomptes.

Au premier janvier, il restait 258 000 € de subventions à percevoir, ce qui ramène le déficit d'investissement réel à environ 100 000 €.

Il convient de noter que : le taux communal des impôts locaux n'a pas augmenté depuis 2014, qu'il n'y a pas eu d'emprunt en cours d'année, que tous les ratios validés par la Direction Générale des Finances sont bons.

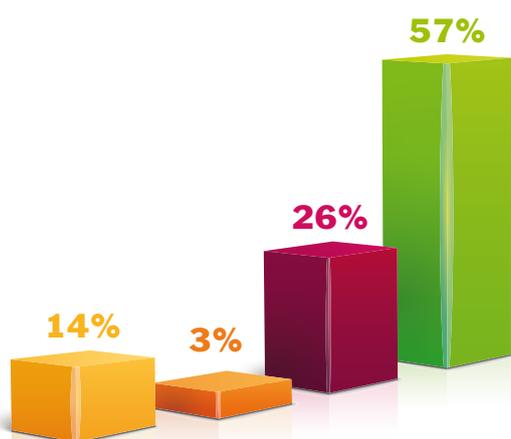
Pour 2019, nous devons continuer à dégager une capacité d'autofinancement du budget de fonctionnement.

En investissement, nous devons accompagner tous nos services municipaux dans leurs besoins justifiés, poursuivre le maintien en bon état de nos bâtiments publics et des routes communales, débiter le financement des deux chantiers importants que sont l'aménagement de la RD 768 au sud du bourg et le restaurant scolaire.

LES COMPTES DE LA COMMUNE 2018!

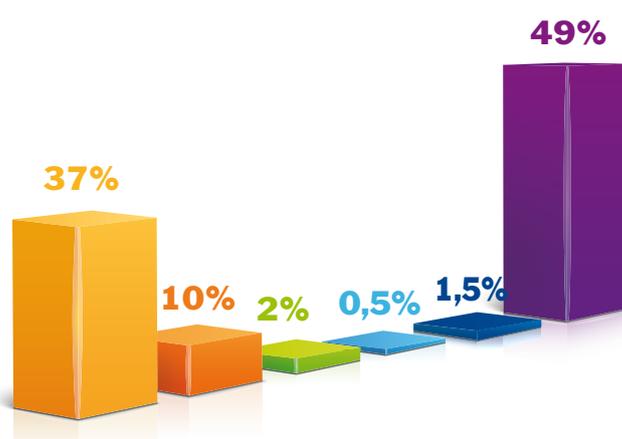
Année 2018	Clôture de l'exercice
Fonctionnement	675 263,00 €
Investissement	-395 870,00 €
TOTAL	279 393,00 €

Répartition des DÉPENSES de la commune 2018!



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Charges financières

Nature des RECETTES de la commune 2018!



- Dotations, subventions
- Produits des services
- Atténuations de charges
- Produits exceptionnels
- Produits de gestion courante
- Impôts et taxes

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	481 304,95 €
Charges de personnel	1 065 324,34 €
Charges de gestion courante	254 729,67 €
Charges financières	62 001,80 €
TOTAL	1 863 360,76 €

Recettes de fonctionnement	
Atténuations de charges	42 288,10 €
Produits des services	231 179,71 €
Impôts et taxes	1 089 403,92 €
Dotations, subventions	819 560,27 €
Produits de gestion courante	32 312,49 €
Produits exceptionnels	4 442,95 €
TOTAL	2 219 187,44 €

ACTIVITÉS MUNICIPALES

Construction d'un restaurant scolaire



La réflexion débutée en 2010 portant sur l'agrandissement du restaurant actuel a été abandonnée suite à l'étude d'un Cabinet d'architecture, elle a repris en 2018 avec constitution d'un groupe de travail.

Le projet validé comprend la construction d'un bâtiment neuf à l'angle de la place de la liberté et de la rue du Petit Bois accueillant les élèves de l'école Les Lutins et les élèves des classes élémentaires de l'école Saint Joseph. Les élèves des classes maternelles de l'école Saint Joseph seront accueillis dans le bâtiment rénové du centre bourg ainsi qu'une salle communale d'activités sera également prévue.

Ce choix d'organisation est motivé par la mise en place d'un self service dans le bâtiment neuf pour les enfants des classes élémentaires et des trajets réduits pour les enfants des classes maternelles des 2 écoles.

Le calendrier prévisionnel de ce projet s'échelonne sur 3 ans.

- Année 2019 : conception et appels d'offres.
- Année 2020 : construction du bâtiment neuf
- Année 2021 : réhabilitation du bâtiment du centre bourg.

Les travaux sur la RD 768 au sud du bourg et la rue des sabotiers

Depuis plusieurs années, le service des routes du Conseil Départemental souhaitait refaire l'enrobé au sud du bourg. En parallèle, la communauté de communes AQTA souhaitait étendre le réseau d'assainissement collectif afin de s'approcher du fonctionnement optimal de la station d'épuration. Compte tenu du fait qu'une fois l'enrobé réalisé, il n'est plus possible d'intervenir durant cinq ans sur le revêtement, il a fallu faire coïncider les possibilités de chaque partie. C'est pourquoi, l'assainissement du secteur des rues de l'étang, du Petit bois, des Lilas, des Cytises, a été fait antérieurement.

Ce qui va être fait :

L'assainissement collectif et le remplacement de certaines adductions d'eau potables :

- De l'impasse des fleurs jusqu'au N° 29 pour la départementale,
- Jusqu'aux N° 20 et 23 pour la rue des Sabotiers.

Pour la RD 768 :

- L'effacement des réseaux électriques, d'éclairage, téléphoniques, de la rue de la forêt jusqu'à la boulangerie.
- Le remplacement des points lumineux (lampadaires),
- La création d'un giratoire à l'intersection des rues de la Forêt et de Floranges,
- Le recalibrage de la RD768 et la création d'îlots de séparation
- L'aménagement des trottoirs
- L'enrobé jusqu'à la route de la Chapelle Neuve.

Le calendrier approximatif :

- Rue des Sabotiers : Juillet 2019
- Rue de la Forêt : Septembre 2019



ACTIVITÉS MUNICIPALES

Le Patrimoine

Le moulin de **CHAQUEL** aura bientôt son toit.



Dans le bulletin municipal de janvier 2016, nous évoquions la restauration en cours du moulin propriété de M^{me} Jocelyne BAKER LE FAY.

Ce moulin construit au XVI^e siècle sur le haut de la colline de Lann er Velin Avel à Camors à une altitude de 93 m, était couplé avec le Moulin à Eau Chaquel sur le ruisseau Roduherm, (ces deux moulins étant les plus hauts du bassin).

Ainsi selon les variations des vents ou du débit du ruisseau, la mouture était assurée. Ses ancêtres ont gravé leur nom LE FAY sur une des pierres de l'un des bâtiments du Moulin à Eau.

Son grand-père Jean Le Fay lui racontait qu'il pouvait monter un sac de 100kg de blé en haut du Moulin à vent. Il y a travaillé et aidé, jusqu'en 1910 son frère aîné, Joseph qui en avait hérité en 1908 et qui fut le dernier meunier du lieu.



La restauration du bâti a été effectuée par l'entreprise TREHIN de CAMORS, selon les recommandations de M. DROUART, architecte président de l'association des moulins de Bretagne.

La charpente en chêne, fabriquée par Monsieur Champagne, maître artisan vient d'être installée.

La toiture en chataîgner sera prochainement posée.

Audit sur l'église **Saint Sané**

Chacun a pu le constater, des travaux sur l'église Saint SANE deviennent indispensables, toitures, clocher, sols ...



Le conseil municipal, conscient de la situation a décidé de faire réaliser un audit sur l'ensemble du bâtiment afin d'évaluer l'étendue des différents travaux à réaliser et d'en chiffrer les coûts.

Les nouveaux **Camoriens**



M. le maire, Claude JARNO, a présenté la commune aux nouveaux arrivants.

Sa situation et sa géographie, son patrimoine, son histoire, sa population la démographie :

- Formée de trois Bourgs, CAMORS, LAMBEL-CAMORS et LOCOAL-CAMORS. Les deux tiers de son territoire sont occupés par les forêts de CAMORS et de FLORANGES qui ont fortement imprégné la vie de ses habitants.
- La vie économique, l'artisanat, l'agriculture, le tourisme, les services et les commerces.
- Les activités sportives et culturelles appréciées par les habitants.

Une cinquantaine d'associations constitue un réseau social très actif.

ACTIVITÉS MUNICIPALES

Cérémonie du 8 mai

Cette année, la cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts en présence des militaires.

Après la lecture du message de l'UFAC par Quentin JARNO, l'ordre du jour n°9 par François DUDORET, Monsieur Claude JARNO maire a transmis le message du Secrétaire d'État et remercié les porte-drapeaux.



Visites aux anciens

A l'occasion des vœux, les membres du CCAS ont rendu visite aux anciens de notre commune, qu'ils soient en institution ou à leur domicile. Ces rencontres sont particulièrement appréciées.



• Marie-Françoise SINEAU membre du CCAS et Agnès TORRIELEC.

1^{er} challenge interentreprises du territoire



La communauté de communes, Auray Quiberon Terre Atlantique, a proposé une animation originale, le vendredi 14 juin sur le site du Petit Bois.

Ce premier défi sportif interentreprises AQTA est une volonté d'animer le tissu économique local en faisant rencontrer les entrepreneurs et les salariés, mais c'est aussi un challenge sportif convivial et ludique formidable pour créer de la cohésion au sein des entreprises.

C'est pour AQTA le moyen de découvrir et de valoriser la commune de CAMORS et le site magnifique du Petit Bois.

Une vingtaine d'équipes a participé au premier défi sportif. La commune, pour sa part, a apporté son aide logistique et mis à disposition des infrastructures.

Les équipes se sont mesurées au cours de quatre épreuves : course d'orientation, biathlon, VTT-tir à la sarbacane, canoë et tir à l'arc.

L'équipe d'INTERSPORT d'Auray a remporté ce premier Trophée.



COMMUNAUTÉ
**AURAY
QUIBERON**
TERRE-ATLANTIQUE

ACTIVITÉS SCOLAIRES

Portes Ouvertes 2019 à l'école Les Lutins

Pour la troisième année consécutive, l'équipe enseignante organise avec leurs élèves une « Journée des familles » afin de permettre à tous les parents de découvrir l'école de leurs enfants. La municipalité, l'Amicale Laïque et les parents élus sont associés à cet événement.

En effet, les aide-maternelles sont présentes pour accueillir les familles, les directrices de la Maison de l'Enfance sont là pour informer et les parents proposent des animations (arts du cirque, maquillage, la vente de livres à prix modique et un pot de l'amitié) pour partager un moment de convivialité.

Les enseignants et les élèves avaient préparé différents ateliers et animations, installés un peu partout dans l'école pour montrer ce qu'ils font tout au long de l'année scolaire : diaporamas, expositions, atelier gourmand, prestations de chant et de théâtre, jeux d'échecs, classe de neige, parcours de motricité, jeux de société et un grand jeu de piste !



L'implication des enfants dans ce projet a contribué fortement à son succès croissant d'année en année. A chaque nouvelle édition, un peu plus de visiteurs... Un nombre de familles qui a décuplé dès que les traditionnelles « portes ouvertes » sont devenues la Journée des Familles telle qu'elle est conçue aujourd'hui.

Enfin, les nouvelles familles sont invitées à cette occasion pour découvrir notre école et rencontrer l'équipe éducative. Cela permet de nouer de premiers liens dans un cadre un peu moins formel et convivial.

Nous espérons pour l'année prochaine accueillir un public encore plus large : les Camoriens qui ne connaissent pas encore l'école communale et les familles élargies des élèves !



Bonnes vacances!

Opération « bol de pâtes » à l'école Saint-Joseph

Les écoliers de l'école Saint-Joseph ont participé à l'opération « bol de pâtes », action solidaire durant le Carême.

Chaque élève a échangé son repas habituel contre un bol de pâtes, suivi d'une pomme. « La différence entre le repas habituel et les pâtes-pomme, soit 3 €, a été versée au profit de l'aide alimentaire de la commune. »



Patrice Bizet, conseiller municipal en charge de la banque alimentaire, est venu expliquer aux élèves les missions et le fonctionnement de la structure.



Rentrée scolaire 2019-2020

Elle aura lieu le
lundi 2 septembre 2019 pour
les enfants des écoles maternelles
et primaires de notre commune.



LES INFOS MUNICIPALES

Etat civil 2018-2019



LES NAISSANCES

Fin 2018

Augustine DECONINCK

Solal LAUBÉ

Charline LE BOUCH

Ewen LOUIS

Emmy MERCIER

Céleste TRÉMEL

2019

Norah BRAUD

Suzon COQUILLE

LES DÉCÈS

Juin 2018

21 • Victorine KERJOUAN épouse NICOL - Le Grand Chistro

Juillet 2018

12 • Denise BIHOUIS veuve CORBIN - 130, rue du Chêne

Août 2018

05 • Robert LE PICAUD - Cost er Hoët

07 • Noël LE GAL - 6, rue des Acacias

07 • André GUILLARMO - 5, impasse du Pratel - Lambel

19 • Pierre VANNIER - 28, Lann Gannec

20 • Marthe JARNO épouse L'HOTELLIER - 30, rue des Mésanges

Septembre 2018

07 • Aline ELEDU épouse GONZALEZ - Kerdonio

Octobre 2018

16 • Yann LE MER - 28, rue des Acacias

04 • Christian AUDO - 11, bis rue des Acacias

08 • Armand GUYOMARD - 20, rue Principale

Novembre 2018

09 • Pascal ANNIC - 8, place de la Chapelle

30 • Joachim LE BRUCHEC - impasse des Menhirs

Janvier 2019

08 • Michel LE HÉNANF - 4, rue Park Bochello

12 • Allain MARMONTEIL - 11, rue du Petit Tallen

14 • Marie LE STRAT épouse PLISSON - rue de la Scierie Local

24 • Michel JARNO - 23, rue du Tonnelier - Coët Ganquis

Mars 2019

04 • Gwenaëli JUINO - 79, rue des Sabotiers

07 • Jean LE GAL - rue des Genêts

22 • Bernard GADOT - 2, rue du Chêne

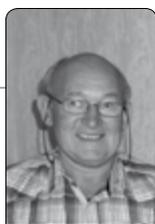
Avril 2019

01 • Hélène LE LAUSQUE veuve LE NICOL - 16, rue des Acacias

06 • Louise ANNIC veuve OLLIVIER - 53, rue du Chêne - Lann Kerpenru

27 • Noël GUGUIN - 13, rue du Petit Tallen

Le 1^{er} trimestre 2019 a été marqué par le décès brutal de Michel JARNO le 24 janvier 2019, celui du 7 mars 2019 après une longue maladie de Jean LE GAL dit « Jeannot » et dernièrement celui du 31 mars 2019 de Julien VOUHE à l'âge de 37 ans. Le Maire, les conseillers municipaux, les membres du CCAS et ceux de l'Amicale du personnel communal de CAMORS ont une pensée particulière pour tous leurs proches.



Jeannot LE GAL

Multi-tâches au fil de sa longue carrière, Jeannot a officié à l'accueil de la mairie, auprès de l'association foncière de remembrement, du Service d'aide-ménagère à domicile, du Centre communal d'action sociale, à la comptabilité publique pour finir par les salaires. Il a su, à chaque progression, produire les efforts de formation nécessaires pour être efficace car, ce qui le motivait par-dessus tout, c'était une forte envie de rendre service. Etre utile en toute discrétion a été un fil conducteur de sa vie professionnelle. Son engagement a été reconnu par la nomination au grade de rédacteur-principal en fin de carrière et adjoint à la directrice générale des services.

Un beau parcours révélant une grande disponibilité, un sens de l'écoute aigu et une générosité d'âme constante. Ceux qui ont bénéficié de son expertise notamment dans le domaine si délicat de l'action sociale doivent sûrement s'en souvenir avec émotion et reconnaissance.



Michel JARNO

Un doux sourire, une assurance certaine quand il vous proposait la solution à un problème technique, Michel, c'était une force tranquille et un caractère toujours égal. Très habile de ses mains, ses multiples talents de plombier-chauffagiste, électricien et conducteur d'engins ont rendu bien des services à la collectivité. Pour les élus comme pour ses collègues, une chose à réparer et on faisait tout de suite appel à lui pour tout régler. Concernant la partie maintenance des divers bâtiments municipaux et équipements sportifs ou culturels, Michel était la personne à joindre pour tout dépannage y compris le WE. Merci pour cette disponibilité et toutes les solutions trouvées au fil du temps qui ont amélioré le fonctionnement des services.



Julien VOUHE

Julien a officié comme responsable du service technique durant 17 mois. Il arrivait alors de la commune de SAINT JEAN D'ARVEY en SAVOIE pour un retour apprécié en BRETAGNE. Puis, l'envie de repartir vers les montagnes lui a fait accepter une mutation sur CHAMBERY à la date du 5 avril 2019.

Décédé subitement le 31 mars 2019, Julien se rendait alors vers cette nouvelle vie qui s'offrait à lui avec son épouse et ses deux jeunes enfants. Nos pensées émues accompagnent en ces moments difficiles ceux dont Julien nous parlait avec tant d'amour et de fierté.

LES INFOS MUNICIPALES

Accueil jeunes 11/17 ans

Le saviez-vous... ?

Dès le collège, à chaque vacance scolaire (excepté Noël) les jeunes Camoriens bénéficient des offres de loisirs de Pluvigner à la Salle Marie-Joseph Le Borgne rue Maréchal Leclerc.

Le programme détaillé des animations est disponible sur le site de la commune rubrique loisirs 12-25 ans.

Les inscriptions se font en mairie de Pluvigner, auprès du service jeunesse. Des permanences sont organisées environ deux semaines avant le début de chaque vacance.

Contact : 02.97.24.71.34 / 06.30.48.69.18

Pour tout renseignement vous pouvez également contacter Lorenda LE ROUX

Contact : 02.97.39.19.39

- La prévention contre l'insécurité routière avec présence visible sur le terrain pour éducation et non répression. L'aspect répressif ne concerne que 10 % des activités de la gendarmerie. L'essentiel est consacré aux enquêtes, patrouilles, gestion des incidents routiers et formations.

Un élément important lui tient à cœur : aller à la rencontre des jeunes pour des interventions sur le sujet de la drogue, le harcèlement et les réseaux sociaux.

Tu as 17 ans ou + ? Tu souhaites passer ton BAFA ???

La municipalité propose aux jeunes camoriens désireux de devenir animateur une prise en charge financière de leur session générale BAFA. En contrepartie, le candidat s'engage à effectuer ses 14 journées de stage au sein de la commune.

Pour plus de renseignements, contacter :

Séverine RANNOU, directrice de la Maison de l'Enfance.
maisondelenfancecamors@orange.fr



**6 déchèteries
à votre service**

Nouveaux
ouvertes toute l'année
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

• Ouverte / • Fermée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Belz - Kerdonnerc'h	•	•	•	•	•	•	•
Carnac - Montauban	•	•	•	•	•	•	•
Sainte-Anne-d'Auray Lescrezan	•	•	•	•	•	•	•
Pluvigner - Bréventec	•	•	•	•	•	•	•
Quiberon - Le Manio	•	•	•	•	•	•	•
Crac'h - Le Sclégen	•	•	•	•	•	•	•

**Un doute,
une question ?**

Contactez le service déchets, gestion et valorisation des ressources d'Auray Quiberon Terre Atlantique au **02 97 52 39 39**

COMMUNALITÉ
**AURAY
QUIBERON**
TERRE-ATLANTIQUE

LES INFOS MUNICIPALES

Gardez vos chiens sous contrôle



On parle de divagation du chien pour désigner un chien errant, laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître, ce qui reste interdit en France. Tout chien errant peut ainsi être capturé par les services de fourrière et son maître passible d'une amende. Le maître d'un chien se doit en effet de connaître la loi sur la divagation du chien et la respecter.

Qu'est-ce que la divagation du chien ?

La divagation du chien est un principe évoqué dans l'article L211-23 du Code rural.

Un chien est considéré comme en état de divagation :

- s'il n'est plus sous la surveillance de son maître ;
- s'il n'est plus à portée de voix de son maître ;
- s'il est éloigné de son maître de plus de 100 m ;
- s'il est abandonné ou errant.

Dans chacun de ces cas, le chien est considéré comme un chien errant et peut être récupéré par la fourrière.

À noter : seuls les chiens en action de chasse ou en garde de troupeaux peuvent s'éloigner de plus de 100 m de leur propriétaire sans être considérés comme en état de divagation.

Divagation du chien : quels sont les risques ?

Il est du devoir du maître d'éviter la fugue d'un chien et de garantir que son animal reste enfermé en intérieur ou sur un terrain clôturé durant son absence. La divagation du chien comporte en effet de nombreux risques et dangers.

Pourquoi ne faut-il pas laisser son chien divaguer ?

Sans même parler de la loi, il est évident qu'un chien en divagation peut représenter un risque, pour lui comme pour autrui :

- un chien en état de divagation s'expose à de nombreux risques, depuis l'accident de circulation à l'empoisonnement du chien (volontaire ou non) ;
- un chien errant représente également un danger pour les autres, car il pourrait mordre ou attaquer des passants.

N'oubliez pas qu'un maître engage sa responsabilité civile vis-à-vis de son chien.

Si en votre absence, votre chien attaque une personne ou entraîne des dommages, vous serez directement tenu responsable.



Amendes et poursuites pour divagation d'un chien

Si le chien errant est exposé à des risques physiques, son maître est quant à lui exposé à des risques financiers et à des poursuites. La divagation d'un chien est clairement interdite et peut donc être punie par des contraventions.

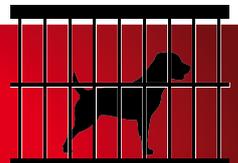
Il faut savoir que si votre chien est récupéré par les services de la fourrière, vous vous exposez à un certain nombre de frais :

- le maître est tenu de payer les frais de fourrière pour voir son chien lui être restitué (aux alentours de 100 €) ;
- en cas de non-paiement des frais de fourrière, le maître s'expose à une amende forfaitaire ;
- si le chien n'est pas identifié, le maître doit prouver qu'il est le propriétaire légitime du chien, et les frais d'identification de l'animal seront à sa charge ;
- en cas de dommages causés par le chien, son maître sera bien entendu tenu responsable, notamment financièrement.

Par ailleurs, et comme indiqué dans l'article R622-2 du Code pénal, laisser divaguer son animal de compagnie est puni par une contravention de 2^e classe, dont le montant peut aller jusqu'à 75 €.

Il ne faut pas non plus négliger les risques de poursuites judiciaires. Elles peuvent être nettement plus élevées (et aller jusqu'à la prison) en cas de divagation d'un chien dangereux. L'article 223-1 du Code pénal mentionne ainsi jusqu'à 15 000 € d'amende et 1 an d'emprisonnement en cas d'exposition d'autrui à un risque de mort, de blessure ou de mutilation.

En chiffres !



13

C'est le nombre de chiens errants capturés sur la commune de Camors par le service technique.

Les animaux capturés ont été envoyés à la fourrière animale à Ploeren.



Appui au
PARCOURS
DE SANTÉ



L'ESPACE AUTONOMIE, DES PROFESSIONNELLS PRÈS DE CHEZ VOUS

SERVICE GRATUIT

Toute personne âgée de plus de 60 ans doit pouvoir être prise en charge de manière globale dans le respect de ses différences, de son histoire, de son parcours de vie.

Nos professionnels peuvent vous accompagner à chaque étape de votre parcours.

Nos missions

Informier et conseiller les seniors et leurs proches sur :

- le maintien à domicile
- les structures d'accueil pour personnes âgées
- l'accès aux droits (aides financières, protection sociale)

Évaluer les besoins et accompagner la mise en oeuvre de réponses adaptées

Organiser un suivi soutenu

pour les personnes confrontées à une situation complexe en termes de santé, d'autonomie, de situation sociale...

Mettre en place des actions d'information et de prévention à destination des seniors et leurs proches : santé, perte d'autonomie, lutte contre l'isolement, nutrition, sécurité routière, habitat

Renseignements au 02 97 29 20 90

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (Fermé le mardi matin)
accueil.ea@aps56.org

ACTUALITÉ

ENVIRONNEMENT

Actualité des coupes en forêt de Camors

Dépérissement des Epicéas :



Après les coupes de 2018 sur les parcelles 60 et 61 (route de Landévant), l'hiver a vu l'exploitation des épicéas sur les parcelles 45, 46 et 47 par la scierie Hamon de Merdrignac. Les parties de parcelles concernées, anciennes tourbières drainées dans les années 60, ne seront pas reboisées, ayant vocation à redevenir des éponges et filtres à eau en tête de ruisseaux.

Ce printemps, les épicéas des parcelles 43, 44 et 52 (ancienne pépinière de Locoal) ont été exploités à leur tour, chantier organisé par l'ONF. L'opportunité a été saisie de valoriser les quelques rangs de Cypres de Lawson arrivés à maturité le long de la route de Lambel à l'Etoile, qui présentaient des signes de dépérissement et ensemençaient de manière inquiétante le peuplement de Douglas derrière eux. Les produits très variés issus de la coupe seront transformés par diverses entreprises du grand Ouest.

Enfin, l'hiver 2019-2020 verra la récolte des derniers épicéas du massif de Camors, en cours de dépérissement parcelle 63 (route de Landévant).

La litière d'aiguilles d'épicéa étant très épaisse et acidifiante, le reboisement (mélange feuillus-résineux dont les modalités restent à définir) devra attendre quelques années. En l'état actuel des prévisions, les parcelles 60 et 61 seront reboisées en 2020/2021, la 43 en 2021/2022, les 44 et 52 en 2022/2023.

Coupes de feuillus :

L'entreprise Gautier de Plessé devra procéder à l'exploitation d'une coupe d'amélioration dans la parcelle 1 en retrait de la Fontaine du Drolo dans le cours de l'automne. Elle devrait également terminer d'évacuer les produits de la coupe de la parcelle 13, chantier interrompu pour cause de conditions climatiques médiocres.

L'entreprise Jamet Bois Energie devrait au cours de l'été procéder à l'éclaircie des plantations de reconstitution consécutives à l'ouragan d'octobre 1987.

Au cours de l'hiver prochain seront exploitées les coupes d'amélioration marquées de longue date dans les parcelles 26 (autour de l'allée couverte du Crenan) et 40 (dernière parcelle avant le carrefour de Langroix en venant du village), chantier ONF.

Autres actualités :

Les peuplements de Douglas des parcelles 44 à 47 sont en cours d'expertise. Il semble que leur qualité ait été sous-estimée. La confirmation de la très bonne croissance de ces plantations pourrait amener à réviser à la hausse les objectifs fixés dans le document d'aménagement (recherche de diamètres plus élevés, maintien du peuplement et tentatives de régénération naturelle).

La fréquence des coupes dans les peuplements feuillus adultes (cantons nord du massif), envisagée jusqu'ici sur un pas de dix ans, va être revue à la baisse en raison de la faible réactivité aux éclaircies sur des sols de fertilité médiocre. Il est envisagé de se baser sur un pas de quinze voire vingt ans en fonction du capital en place.

A compter de l'automne 2019, les battues au grand gibier n'auront plus lieu le samedi sur le massif de Camors, mais le jeudi, ce afin de mieux partager les usages de la forêt.

Enfin, il est indispensable de se rappeler que tout dépôt de déchets dits « verts » est proscrit en forêt, en raison du risque d'introduction d'espèces invasives.

LA MAISON DE L'ENFANCE

Youpi, c'est mercredi !

Tout au long de l'année scolaire, le projet de l'équipe s'est articulé autour de 4 axes majeurs :

• Les liens intergénérationnels : s'ouvrir et partager

Au fil de ces six années d'échanges avec les résidents de l'EHPAD de Baud, nous mesurons tous l'utilité et l'importance de ces liens devenus forts car ils favorisent l'ouverture d'esprit et aident les personnes à mieux s'inscrire dans la société. L'univers des enfants se cantonne souvent à celui de leurs familles, de leur école et de leurs amis. Rencontrer des personnes âgées est pour certains l'occasion d'aller vers un grand-père ou une grand-mère qu'ils n'ont jamais connu par exemple. Pour les personnes âgées, côtoyer la jeune génération est une manière de rester en contact avec la société et d'éviter la ghettoïsation des seniors en maison de retraite. L'interaction provoquée par ces rendez-vous est surprenante et bien souvent chargée d'émotion.



Cette année, les rencontres se sont illustrées par des ateliers gourmands, une séquence « tradition de Noël », un atelier coopératif de modelage animé par l'artiste Sandrine HUREL et, pour clôturer la période, une journée des jeux bretons « Louarnig Park » à l'écluse de Saint Gonnelly.

• La biodiversité

En collaboration avec l'école St-Joseph, détentrice du label « Eco-école », la Maison de l'Enfance œuvre depuis 2017, dans une démarche éco-responsable. La journée nationale de la biodiversité du 22 mai a été l'occasion de sensibiliser les enfants de 6 à 11 ans à cette thématique, à travers la réalisation d'un hôtel à insectes puis la construction de cabanes à oiseaux avec l'aide de Patrice BIZET et Michel SIMON, bénévoles passionnés et désireux de transmettre leur savoir-faire.

Pour les 3-5 ans, c'est Gérard SINEAU apiculteur amateur de Camors qui est venu partager sa passion des abeilles lors d'une matinée découverte dédiée aux abeilles alors que l'après-midi était dédié au jardinage.



• Le partenariat avec la Médiathèque Jean MARKALE

Deux temps forts ont vu le jour.

Le premier, un « goûter, dessiner » était animé par l'artiste camorienne Annie VANNIER. Cet atelier, reposant sur l'art et la technique du dessin au crayon de couleur a profité aux enfants de 6 à 11 ans.

Pour les 3-5 ans, « les sens en éveil » a permis aux bambins de s'exprimer sur l'album, faire parler les personnages sans passer par la lecture à travers un jeu de matières et de couleurs.



• Les parcours éducatifs

Tout au long de l'année, l'équipe se concentre sur le bien-être de l'enfant et souhaite lui permettre de s'amuser, s'expérimenter, découvrir à travers une succession de temps d'animation mais aussi des sorties et des intervenants qui viennent renforcer la démarche éducative.

La journée familiale : Le succès d'une première



Le samedi 25 mai 2019, une première édition de la « Journée familiale » s'est tenue sur le site du Petit Bois. L'occasion pour 120 des personnes habitant ou travaillant sur la commune de se retrouver, en famille, autour d'ateliers ludiques à partager, d'un pique-nique et enfin du très apprécié conte « TY TOM » présenté par le comédien-percussionniste Cédric HERGAULT de la compagnie « La Goulotte ».

L'objectif initial de créer du lien au sein de la communauté éducative de Camors, en toute simplicité et convivialité a été largement atteint et ne demande qu'à être re-fixé !

Accueil de loisirs d'été

Cette année, l'équipe d'animation propose aux enfants d'embarquer pour un été sous le thème « Festi'jeux » avec un menu riche aux animations épicées.

Pour encore plus de découverte deux stages, trois journées spéciales, des intervenants et des sorties viendront ponctuer cette période estivale (attention places limitées).

Le programme détaillé est disponible sur le site de la commune et les inscriptions se font uniquement via le portail famille.

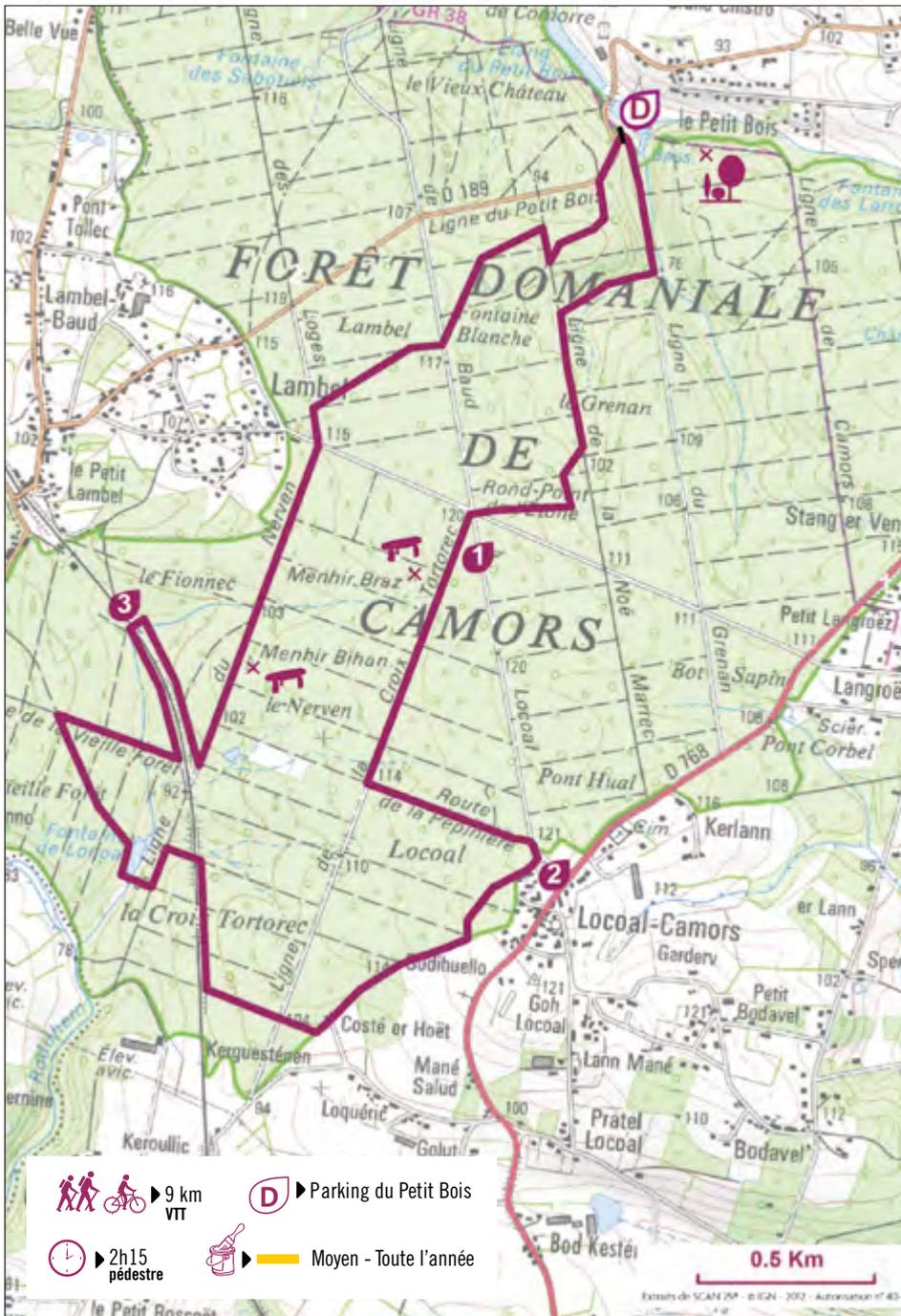
L'accueil de loisirs est ouvert au 3-12 ans du lundi 8 juillet au vendredi 2 août puis du lundi 26 au jeudi 29 août 2019.

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Parcours de valorisation des mégalithes des Landes de Lanvaux

Suite à un appel à projet de valorisation « Mégalithes de Bretagne » par la Région, la municipalité va participer à la mise en place d'un circuit de 38 mégalithes remarquables, dont 5 sur le territoire de CAMORS :

C'est le moyen de faire connaître le patrimoine archéologique de notre territoire, le préserver. C'est aussi valoriser les ressources auprès des jeunes pour conforter l'identité du territoire (ateliers, randonnées contées).



• Alignement de Cornevec.



• Menhir de Men-Vras.



• Menhir de Men-Bihan.



• Dolmen en allée couverte de Lann er Vein.



• Dolmen en allée couverte de Crénan.

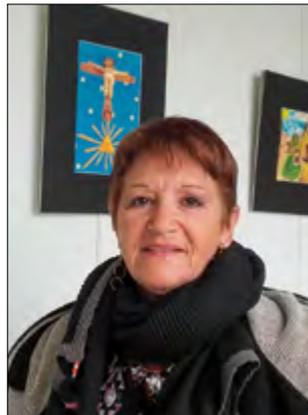
LA VIE CULTURELLE

Les **expositions** en mairie

Le début d'année a mis en avant le rôle des chantiers d'insertion « Nature et Patrimoine » de la communauté de communes AQT. Ces derniers interviennent chaque année sur notre territoire.



Fabienne Le Calvé nous a invités à découvrir ses gravures originales sur le thème de la forêt, des animaux et de la ville, très poétiques et invitant à la rêverie !



Annie Gimeno nous a transportés dans un autre univers, plus mystique avec son exposition « Murmures de chapelles » où nous avons aiguisé notre œil sur d'infimes détails dans des jeux de lumière surprenants.



Dominique Lefevre nous a fait voguer de par les mers avec ses marines à l'huile. Il peint les vagues en captant la lumière et la transparence à travers l'eau.

Concours **photographique**

Un concours est ouvert à tous jusqu'au 30 septembre 2019 sur le thème :

« Sur la route, le chemin... ».

Les bulletins d'inscription sont à retirer en mairie ou dans les commerces.

Le concours **d'orthographe**

« Le combat des chefs » a intéressé près d'une cinquantaine de personnes le 9 mars dernier !

Armelle Blatt, Sophie Labarre, Bernadette Desjardins et Amaury Poulain ont reçu les premiers prix adultes camoriens.

Jeanine Guillemot, Eliane Le Bouard et Anne-Marie Avry ont été récompensées en tant que participants extérieurs.

Quant aux jeunes camoriens, la victoire a été décernée à Louaven Vivo, Melvin Le Bras, Nolan Grouhel, Céléna Masson et Loriane Dordain.



13^e édition

La municipalité participe comme chaque année à cet événement organisé par le Pays d'Auray.

Dans le cadre de cette 13^e édition de **Détour d'Art**, la chapelle Saint Goal de Locoal-Camors sera ouverte tous les jeudis de 15h à 18h et accueillera une exposition sur « Les Saints Guérisseurs en Bretagne ».

Des dépliants seront à votre disposition sur les différentes animations de cette manifestation du Pays d'Auray.



LA VIE CULTURELLE

Concerts et animations musicales

L'association « Le chant de la Terre » nous a de nouveau enchantés avec 2 concerts en l'église de St Sané.



Récital de violoncelle avec **Estelle Révaz**



Retour des **Bassons Normands**



L'ensemble vocal de **Languidic** accompagné du quatuor « **Ephémère** » a interprété des œuvres de Mozart, Stamitz, Haydn, J-C Bach, Gasparini, Gluck à la chapelle St Goal pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Exposition estivale d'Art et Nature

« F'estival migratoire ».



Félicitations aux bénévoles qui ont imaginé, conçu et réalisé cette magnifique exposition sur les migrations des animaux. A découvrir au Petit Bois jusqu'à la fin de l'été.



Apéros-**Klam**

La municipalité accueille pour la 2^e année le collectif Klam au jardin du Mille Club pour les concerts les 3 et 24 juillet, le 14 août à partir de 18h30.



LA VIE CULTURELLE

CET ÉTÉ à Camors

Expositions :

En mairie :

Juillet-Août : « Dessins aux crayons de couleur » d'A. Vannier

Septembre : « peintures et photos montages » d'A. Gimeno et E. Cassien

Site de Petit Bois : « Festival migratoire »

Concours photos :

Ouvert à tous jusqu'au 30 septembre « Sur le chemin, la route... ».

Fête du 14 juillet :

Samedi 13 juillet, place de la Liberté, bal et feu d'artifice.

Concerts :

Apéro Klam au jardin du Mille Club à partir de 18h30 :

3 juillet : Hervieux - Chauvel • **24 juillet** : Cocahna • **14 août** : Cabaret Rocher.

Détour d'art :

Chapelle Saint Goal ouverte **tous les jeudis de 15h à 18h juillet et août** avec exposition sur « Les Saints Guérisseurs en Bretagne ».

Le chant de la Terre :

Du 10 au 18 juillet : Académie de musique de chambre dirigée par Jean-Charles Monciéro.

Jedi 18 juillet : Concert de clôture de la masterclass à 20h30, chapelle Saint Goal.

Samedi 24 août : Duo violon/alto avec Antoine Paul et Jean-Charles Monciéro à 20h30, église St Sané.

Conférence :

Vendredi 20 septembre à 20h, salle du conseil, mairie de Camors
« Le lavoir, une histoire de femmes » de Claude Le Colleter.

Forum des activités de loisirs :

Vendredi 6 septembre, salle du Petit Bois à partir de 18h.

Dimanche 22 septembre :

Journée du Patrimoine, découverte de la forêt.

CAMBRIOLAGES

Pour mieux protéger son domicile, pensez à la règle des « 3S »



Sécuriser son habitation

- Protéger et renforcer les points d'accès (porte d'entrée, fenêtres et autres issues) ;
- Dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux, matériels informatiques, téléphones portables...). Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée. Ne pas cacher ses clés sous le paillasson, dans un pot de fleurs ou tout endroit à l'extérieur ;
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus ;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, ...);
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc...);
- Entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste visible depuis la rue ; équiper les abords extérieurs d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement ;
- S'équiper d'une alarme afin de détecter le plus tôt possible une intrusion.

Surveiller l'environnement proche

- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence ;
- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signaler votre absence à la gendarmerie locale.

Signaler toute présence suspecte

- Ayez le réflexe 17 pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes) ;
- En cas de cambriolage, ne toucher à rien et aviser rapidement la gendarmerie.



LA VIE CULTURELLE

La bibliothèque propose un choix d'ouvrages pour l'été

Bien entendu, nous adaptons la durée du prêt pendant votre période de vacances à votre demande

Roman et nouvelles



Un jardin en australie

Auteur : Sylvie Tanette
Editions : Grasset
Pas d'illustration - 180 p.

Dans les années 30, quelque part vers le centre de l'Australie, la cité minière de Salinasburg s'étale en bordure du désert. Tout au bout, une petite maison de bois se cache dans un jardin à l'abandon. Deux femmes se racontent depuis cet endroit que les Aborigènes nommaient « le lieu d'où les morts ne partent pas ».

Ann, née dans la bonne bourgeoisie de Sydney, choisit contre l'avis de sa famille de suivre son mari aux confins du désert. Elle aura toute sa vie le projet fou d'y faire pousser un parc luxuriant. Soixante-dix ans plus tard, une jeune Française, Valérie, dirige un festival d'art contemporain dans la même région reculée. Si éloignées, si dissemblables, Ann et Valérie affrontent toutes deux l'adversité et trouvent un vrai réconfort là, au bout du monde. Et bien qu'elles ne puissent se connaître ni même se croiser, elles se rencontrent par-delà les années dans cet envoûtant coin de verdure. Un havre de liberté. Un jardin à soi.

Roman historique



L'Étoffe du destin

Auteur : Sébastien Palles
Editions : Heloise Ormesson
Pas d'illustration - 352 p.

L'Étoffe du destin un beau roman de Sébastien Palles sur l'immigration. Deux personnages, deux époques, deux pays, deux cultures différents, une même volonté... Deux personnages, l'un du passé, l'autre du présent et du futur (le dernier chapitre se situant en 20..), qui raconte une même histoire, intemporelle, qui a commencé à l'aube de l'humanité, celle de l'immigration, du déracinement, des difficultés à s'intégrer dans une société qui a priori vous rejette à cause de votre religion, de votre sexe, de votre couleur de peau, de votre lieu de naissance. Tous deux doivent faire preuve de résilience, arriver à surmonter des obstacles, des échecs, des douleurs. Tous les deux doivent savoir saisir les mains qui se tendent, s'entourer des personnes idoines qui croient en eux, à ce qu'ils sont vraiment. Soit, chacun dans leur domaine ont du talent, voire du génie, mais ils sont surtout et avant tout des travailleurs infatigables pour qui un échec n'est qu'un obstacle de plus à surmonter et non un sujet à découragement.

Roman francophone



Le monde à nos pieds

Auteur : Claire Léost
Editions : J-C Lattès
Pas d'illustration - 300 p.

Paris. Septembre 1994. Tandis que la France se prépare à enterrer les années Mitterrand, Louise, débarquée de sa banlieue, fait son entrée à Sciences-Po. Dans le hall de la rue Saint-Guillaume, où l'on débat du marxisme et du libéralisme sous un épais nuage de fumée, elle se lie avec une bande d'élèves. Il y a Lucas, le militant d'extrême-gauche romantique. La sublime et pétillante Finette. Katel, d'origine africaine, passionnée par Bourdieu. Max, le chiraco-gaulliste solitaire. Et Stan, qui se destine à la présidence de la République. Trois filles et trois garçons promis à un brillant avenir, et que ces années à Sciences-Po vont lier à jamais. Ensemble, ils découvrent l'engagement et le combat politique, les tourments de l'amitié et de l'amour. Les années passent. 20 ans plus tard, en pleine effervescence macronienne, le temps sera venu d'affronter ou d'être rattrapé par les fantômes de ces trois années. Le Monde à leurs pieds restitue ce moment si particulier où l'on découvre que grandir c'est renoncer, et que toute réussite a un prix. Il explore le mystère de ces fils invisibles qui nous relient, et que le temps attaque sans parvenir à rompre.

Roman de terroir

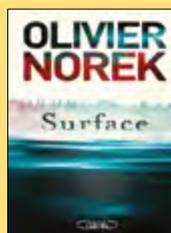


Un violon en forêt

Auteur : Didier Cornaille
Editions : Presses de la cité
Pas d'illustration - 352 p.

Une jeune violoniste découvre la beauté d'une région au passé parfois troublé, en enquêtant sur une tragédie que la mémoire locale a soigneusement effacée. Il y a soixante-dix ans, des hommes ont disparu au cœur du Morvan forestier, dans une mine de fluorine... La jeune femme a établi son campement à la ferme. Autre étrangeté, elle semblerait avoir choisi ce lieu pour jouer en pleine nature. Subjugué par Guillermina, Baptiste va l'aider dans sa quête, car elle lui confie être à la recherche d'une mine de fluorine — ce minerai qui fit la richesse de la région — où son grand-père serait mort. Un drame que la mémoire locale a soigneusement effacé. Quel rôle Clément, le grand-père de Baptiste, qui vivait là, a-t-il joué enfant ? Quelles tensions entre les habitants, qui se haïssent d'une vallée à l'autre, ont tissé cette histoire trouble ?

Thriller



Surfaces

Auteur : Olivier Norek
Editions : Michel Lafon
Pas d'illustration - 424.

Ici, personne ne veut plus de cette capitaine de police. Là-bas, personne ne veut de son enquête. Ce que j'aime chez Olivier Norek, c'est sa capacité à nous faire rentrer de plein fouet dans son récit dès les premières lignes. Et dans SURFACE, il est loin de me faire mentir... Noémie, capitaine de police se fait tirer en plein visage lors d'une intervention qui tourne mal. Après plusieurs semaines de soins, là voilà prête à retourner à sa vie de capitaine. Mais sa gueule cassée et sa hiérarchie vont en décider autrement... Olivier Norek signe, une nouvelle fois, un bijou du genre. Frappé, frappant, Percutant et marquant. A travers le portrait d'une femme qui en a. Qui va se battre, surtout contre elle-même.

Une sélection de quelques titres disponibles à la médiathèque municipale, et bien d'autres encore vous attendent (**Delphine de Vignan, David Foenkinos, Tal Men, Martin Lugand ...**). De quoi s'évader, s'offrir un temps de lecture pour se relaxer, réfléchir, frissonner (**Mickael Connely, Bernard Minier, Läckberg, Musso ...**).

La Médiathèque Municipale Jean Markale
18, rue Principale - 56330 CAMORS
02 97 39 11 95
bibliocamors2@orange.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

Bleidi Kamorh

Après s'être classé troisième sur douze au concours des bagadou, le Bagad a participé avec le cercle celtique de VANNES au festival interceltique au nord de la république d'IRELAND au mois d'avril.

Ils ont remporté les deux concours de danse du Pan Celtic International Festival.

La mairie a octroyé une aide de 500 euros au Bagad pour sa participation au festival.



Le bal des retraités de la forêt

Belle affluence au bal organisé à la salle du Petit Bois par le club des retraités que préside Jeanine Le Gal.

Les danseurs ont passé une agréable journée appréciant la qualité de l'orchestre.



Comité de jumelage Camors-Brynmawr

Le vide jardin organisé par l'association au printemps à Lann Mareu a reçu de nombreux visiteurs.

Cours d'anglais et voyages en terres britanniques sont les activités proposées par le comité de jumelage.



Salsa Sabor Breizh

Une soirée latino ...

Organisée à la salle du Petit Bois, la soirée a permis aux élèves des cours de salsa, encadrés par leurs professeurs, d'initier les amateurs.

L'orchestre composé de musiciens amateurs et professionnels a assuré le succès de la soirée.



Dans le cadre de l'élargissement du Pass Culture à de nouveaux territoires, le département du Morbihan intègre l'expérimentation lancée le 1^{er} février 2019, permettant à l'ensemble des jeunes de 18 ans y résidant de bénéficier du dispositif.

C'est une mise en valeur des propositions artistiques, culturelles et de médiation des acteurs culturels du territoire.

Connectez-vous sur le site www.pass.culture.fr pour s'informer et activer un compte Pass Culture.



LA VIE ASSOCIATIVE

Sekour er Reral 19 années d'existence



Suite à la dissolution de l'association, l'amicale des pompiers de Baud s'est vu remettre un chèque de 852,34 € par les cofondateurs Daniel Le Paih et Dominique Pédrone, en présence des élus de Camors et Baud, et de Rodrigue Noël, chef du centre de secours de Baud.

L'association Sekour er Reral avait été créée en 2000 pour aider et améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap en favorisant un soutien matériel, moral, amical, ou généreux.

«C'est terminé !» annonce Daniel Le Paih avec regret après 19 ans d'existence, l'association sera dissoute.

Je suis navré que personne ne prenne la suite. Mais il faut retenir le positif, grâce à Sekour er Reral et ses bénévoles, près de 100 000 € de dons auront été redistribués, et un fauteuil électrique d'une valeur de 8 000 € a été offert au centre de Kerpape, l'année dernière».

«Ce n'est pas une fin en soi, c'est une transmission !», rajoute Sylviane JAUBERT, adjointe aux affaires scolaires et sociales de Camors.

AL Foot Camors

Une belle saison pour les 152 licenciés du club.

- La montée en D1 pour l'équipe A.
- Maintien en D3 et en D4 pour les équipes B et C.
- 9^e place sur 14 pour l'équipe féminine.
- Nos jeunes (46 à 413) qui ont bien représenté nos couleurs tout au long de la saison.

Mention spéciale aux 411 présents parmi les 24 meilleures équipes du Morbihan sur 280 inscrites.

CONTACTS: Le Président 06 87 63 36 54 - Le Secrétaire 06 74 36 48 70

59^e

Ronde des Korrigans préparée par le comité des fêtes



René LE LOUER a présenté la 59^e ronde des Korrigans qui aura lieu le 31 juillet 2019.

Claude JARNO a félicité l'ensemble des bénévoles pour leur implication sur cet événement.

Cyrille GUIMARD sera le parrain de cette édition.

Pour la réussite de cette grande manifestation, 260 bénévoles seront sur le pont, répartis sur 35 postes.

Parmi les expositions, 100 maillots jaunes du Tour de France, des dizaines de camions de pompiers de collection, des vélos fabriqués en bois ...



On est
en D1!



LA VIE ASSOCIATIVE



Les amis de la peinture

L'association est née de la rencontre en février 1999 entre Annie VANNIER et Robert LE TORRIELLEC, tous deux passionnés de peinture et qui souhaitent transmettre à d'autres Camoriens cet amour.



Les 3 présidents qui se sont succédés à la tête des Amis de la peinture :
Robert Le Torriellec, Jean-Luc Jaubert et Christian Gentil actuel président.

La première assemblée constituante avec la rédaction des statuts et l'élection du bureau a eu lieu le 4 juin 1999. Cette première année 39 membres dont 15 enfants ont rejoint l'association et 33 d'entre eux ont exposé 70 toiles lors de la première exposition au printemps 2000 au Mille Club.

En 2001 Jean-Luc Jaubert a été élu président de l'association, présidence qu'il a occupée jusqu'en juin 2018 soit 17 ans d'engagement bénévole au service de la culture dans la commune.

Sous sa présidence, l'association a su se développer en accueillant de nouvelles activités :

La sculpture en 2006, puis la mosaïque, les loisirs créatifs, récréatif (couture), la marqueterie.

Depuis cette année, sous la présidence de Christian Gentil, une nouvelle activité, la tapisserie d'ameublement a rejoint l'association.

Pour l'exposition des 20 ans de l'association qui s'est déroulée à Lann Mareu, 70 exposants ont présenté 170 œuvres, ce qui démontre son dynamisme.

Enfin des membres de l'association participent avec d'autres Camoriens à l'exposition estivale d'Art et Nature organisée par la municipalité sur le site du Petit Bois depuis quelques années.

Déjà 20 ans !



Toutes ces activités ont lieu dans un local de l'ancienne école de Locoal Camors mis à disposition par la municipalité que nous remercions pour l'aide apportée tout au long de ces années.

AMÉNAGEMENTS SPORTIFS

LE SPORT à Camors

Le plateau Multisport

Voici maintenant 6 mois que l'équipement est à la disposition du public.

Et force est de constater que le succès est bel et bien au rendez-vous. Dès que le temps le permet, il n'y a pas un jour de week-end ou de vacances scolaires sans que petits (et moins petits) soient à profiter du site.

Nous avons donc tout lieu de nous féliciter d'un tel succès qui nous permet notamment de voir réapparaître une tranche de population adolescente que nous n'avions plus l'habitude de voir investie sur le territoire de la commune !

Comme vous l'aurez peut-être constaté, nous avons déjà intégré les remarques qui nous ont été faites par les premiers utilisateurs. Un grillage a été installé en bordure de RD afin d'arrêter les ballons que des puissants shoots envoyaient sur la route. Par ailleurs, des poubelles et des tables de pique-nique ont été installées afin de rendre le site encore plus convivial et familial.

Une conclusion s'impose donc, que chacun et chacune continuent à trouver du plaisir à fréquenter ce site !



AMÉNAGEMENTS SPORTIFS

Le site fitness **du Petit Bois**

Les pratiquants de VTT et de course à pied connaissent le site du Petit Bois pour les circuits qui y démarrent.

Les Camoriens y avaient vu, il y a quelques dizaines d'années, un parcours de santé qui ponctuait la voie douce qui descend du bourg vers le site.

Mais depuis l'automne 2018, les sportifs peuvent dorénavant profiter de la mise en place de véritables équipements de fitness de plein air. Ces équipements sont en accès libre.



Alors, avis aux amateurs ! Si vous voulez pratiquer une activité physique sans vous sentir confiné (e)(s), en profitant d'un cadre verdoyant et du soleil, alors n'hésitez plus, le site du Petit Bois est fait pour vous.

En plus, vous pourrez vous y stationner sur un parking qui a été totalement refait, profiter du cheminement (PMR) qui a été installé autour de l'étang, et qui sait, en profiterez-vous pour taquiner le goujon puisque l'étang est labellisé « Pêche Famille ».



Un équipement à destination **des associations**

Poursuivant nos efforts afin de rendre plus simple la vie des associations de la commune, nous vous informons qu'elles peuvent dorénavant bénéficier de 2 remorques de barrières de police. Ces remorques sont tractables selon les règles du Code de la Route en vigueur (notamment en termes de PTAC). Elles permettront à chacune de gérer en toute autonomie la mise à disposition et l'installation de barrières de police pour leurs animations (36 par remorque). Ces équipements sont à réserver auprès de l'accueil de la Mairie et font l'objet d'une convention de prêt.

Le **stade**

Comme chaque année depuis 5 ans, le stade fait l'objet d'investissements afin d'en améliorer la qualité.

Après les tennis, les terrains de foot et le parking, cette année, c'est le tour de la piste d'athlétisme située autour du terrain de foot d'entraînement.

Pour un coût total de 8.000 € (ht), la piste va être complètement refaite. Toujours en sable, elle permettra aux utilisateurs de retrouver les plaisirs du fractionné sur une surface bien lisse.

Nous allons aussi investir dans de nouveaux équipements d'arrosage, les anciens ayant atteint, l'an dernier, la fin d'une vie bien remplie. Ces équipements représentent pour la commune un effort de 8.500 € (ht), indispensable afin de permettre une meilleure utilisation de la ressource en eau et un arrosage plus efficace, et ainsi tenter de faire face au mieux aux effets de la période estivale.

Même s'il reste encore des choses à faire, nous espérons ainsi répondre petit à petit à la demande des utilisateurs.



LA VIE ÉCONOMIQUE

NOUVELLE ENTREPRISE OU NOUVEAU COMMERCE?

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie au **02 97 39 22 06**



au sabot camorien

Route d'Auray
CAMORS
02 97 39 28 64

CARL KERJOUAN
MAITRE D'OEUVRE EN BATIMENT

Maisons individuelles - Rénovations - Extension
Conseils - Conception - Réalisation
Coordination des travaux

22 rue principale 56330 CAMORS
Tél. 02 97 39 13 47
www.carl-kerjouan.com

SOTI BOIS
MENUISERIE - CHARPENTE

Terrasses - Parquets
Ossatures
Fermetures

L'élégance du bois

Coz Camors 56330 CAMORS
06.68.71.65.30 www.sotibois.com

M&M'Services

Manuel DE LA FUENTE
Dirigeant

contact@mm-morbihan.com
Portable : 0678277288
Fixe : 0984044045
rue des Tilleuls
56330 CAMORS
http://mms-morbihan.com

RGE

PERROT
Célic

Cloison sèche - Isolation - Jointeur
Menuiseries intérieures
Terrasse bois & composite

Rue Lann Marcu 56330 Camors
02 97 08 14 88 - 06 61 78 93 86

Alrénov

Spécialisé dans la rénovation de votre Habitat

alrenov.gb@gmail.com
06 11 46 74 03

GUEZENEC Bruno
Kéroulic 56330 CAMORS

Le petit esquimau
Bouillottes naturelles et colorées
Fabrication artisanale
100% coton et graines de lin

Alexandra PASTRE Keriaval 56330 CAMORS
06 01 30 65 34 le-petit-esquimau@orange.fr
www.le-petit-esquimau.com

Ahelys

- Cabinets de Biosynonnie -
29 rue principale, 56330 Camors

- Géobiologie, environnement -
intervention chez les particuliers et les professionnels

02 97 07 58 94 - www.ahelys.com

FEMME • HOMME • ENFANT

06 64 35 70 20
danisaco@orange.fr

coiffure **isabelle**
à domicile

* La boîte à idées

Les Saveurs

Adélices

GELÉES DE FLEURS SAUVAGES
& VALORISATION DE PRODUITS
DE FIN DE MARCHÉ

ADÉLICE DE WILDE
KERNEL - 56330 CAMORS
04 87 38 11 84
LES.SAUVES.FLEURS@MAIL.COM
LES SAVEURS ADÉLICES

Cédric Le Gac-Meunier

Praticien en hypnose et RITMO®

06 42 04 69 20
contact@legacmeunier.fr
www.legacmeunier.fr

sarl **TRÉHIN**
MAÇONNERIE

Terrassement

ZA 56330 CAMORS
Tél. 02 97 39 25 49 / Port. 06 07 75 46 40
sarl.trehin@orange.fr

LE MANOUR
Mathieu

Plomberie - Chauffage
Dépannage - Sanitaire

07 85 01 41 32

CAMORS - mathieulemanour@icloud.com

Artisan Plaquiste
Cloisons sèches - Isolation - Faux plafonds
Neuf et Rénovation

DAGORNE Gunénaël

02 97 08 10 53
06 76 04 84 21
dagorne.guenael@laposte.net

Le Pont Neuf
56330 CAMORS

SOS Madame
BRICOLAGE

Nettoyage habitation
Int. / ext. (murs, toitures, sols
volets, vitres)

Petits Travaux

- Electricité
- Plomberie
- Menuiserie
- Carrelage
- Revêtement sol & murs

06 99 26 97 58

18, rue des Lilas 56330 CAMORS

Bruno LE GOUVEVE

Antennes Postal - Le Terrain - La Gourveve

Intervention Rapide 6j/7

Dépannage & Vente
Electroménager multimarques

Port : 06 27 96 21 17
Tél : 02 97 39 23 31 56330 Camors

Flouil - Maxi-flouil - Gazole

LE PICAULT - CADORET

5 Bis rue général de Gaulle - Baud
02 97 51 02 50

Ambulances Taxis du Loc'h

Grand-Champ Locquetas Camors
02 97 66 76 49

SARL KELINFO

Prestataire de services informatiques, vente de matériel
dépannage et maintenance, revendeur EBP, site internet
15 ans d'expérience à votre service

JEAN PIERRE LOROY

jean-pierre.leroy@kelinfo.com
www.kelinfo.com

31 rue Principale
56330 CAMORS

02 97 08 10 03 - 06 82 51 13 19

Cortlon Mécanique Précision

CMP

Parc d'activité de Maub' Crapin
56690 LANDEVANT

Tel: 02 97 59 97 89
Tel: 06 71 45 94 34
mail : cmp56@orange.fr
web : www.cmp56.com

CADORET Jean-Paul

PEINTURE - RAVALEMENT
revêtement sol et murs

5, rue des Genêts - 56330 CAMORS
02 97 39 29 16 / **06 68 13 34 42**

Duo décor Devis Gratuit

56 BAUD
02 97 39 20 83

Peinture
Papier Peint Ravalement
Revêtement sols & murs

Gérard Le Pichon **06 98 72 79 10**

La Pizzeria
Cigale

15, Rue Principale - 56330 CAMORS
02 97 39 19 05

SEB PLOMBERIE CHAUFFAGE

HENRI SEBASTIEN
Artisan plombier chauffagiste
henri.sebastien@orange.fr

5 rue des mézanges Lambel
56330 CAMORS

Telephone **06 61 52 80 63**

PUZZLE 56

Artisans tous corps d'états du bâtiment
Email : georges-le-tetty@orange.fr

Les Chalets Animaliers de Camors

Pension pour chiens et Nouveaux Animaux de Compagnie

Coz Camors
56330 CAMORS

Tél. 07 82 31 87 37
chaletsanimalierscamors@gmail.com

Rendez-vous sur le site internet
www.chalets-animaliers.fr

- Cadre boisé exceptionnel
- Parcs de détente
- Promenades régulières
- Box individuels
- Alimentation haute qualité
- Toutes races de chiens
- Ouvert toute l'année
- Chalet particulier pour NAC

PICHOT
Patrice

MENUISERIE AGENCEMENT
intérieur - extérieur

menuiseriespichot@yahoo.fr
Port. **06 45 80 48 71**

12, rue de Kerpennu
56330 CAMORS

L'Etre Cheval

Sur 15 ha dans un cadre naturel unique en bordure de forêt, L'Etre Cheval vous propose des pensions, des part-pensions, des stages adu ou confirmés, encadrés par des monitrices diplômées d'état. Une approche différente du cheval basée sur le sensoriel, le relationnel, la douceur... voltige, balades, jeux.

Domaine Ker Kezeg, Coz Camors 56330 Camors
Tél. 02 97 08 10 96 E-mail : etre.cheval@wanadoo.fr

AU COIN DU FEU
RESTAURANT

02 97 39 24 97 56330 CAMORS

TP ANTHONY GUICHARD

Lann Ganneo - 56330 CAMORS
06 03 55 01 60

TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENTS
EMPIERISSEMENTS
RESEAUX

anthonyguichard@live.fr

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

eurl **WENDLING Pierre**

Neuf et Rénovation
dallage, clôture, rejointement
maçonnerie pierre

Guernehy 56330 CAMORS

Tél. 02 97 39 19 33 Port. 06 82 45 74 59
eurl.wendlingpierre@gmail.com

Pascal **Le Clanche** électricité

40, rue du Chêne - 56330 CAMORS
02 97 39 12 80 / 06 33 48 48 12

location de salle

Salle de Local - Camors
Mr et Mme CARNAC Dominique tél : 02 97 39 26 03

JARNO FRÈRES
LE BOIS
Scierie - Exploitation forestière
Route d'Auray - 56330 CAMORS
Tél. 02 97 39 20 49 Fax 02 97 39 24 18
jarno-freres@wanadoo.fr

- PEINTURE INTÉRIEUR
- DÉCORATION
- REVÊTEMENTS MURAUX
- POSE DE STAFF
- RAVALEMENT

sonlorcy
Route d'Auray
56330 CAMORS
www.lorcy-peinture.fr
Tél. 02 97 39 21 29
Alan LE DEVENDEC - David MORVAN
Port. 06 75 82 19 25

GUEPES - FRELONS 56 SUD
www.guepesfrelonsmorbihan.fr
Intervention nocturne dans les 24 h - 697 de Quimper à La Roche Bernard

Jacques POULAIN 8, rue des Ajoncs - 56330 CAMORS
Port. 06 81 76 80 29
Tél. Fax 02 97 39 18 28
poulain.jacques@orange.fr

Traitement Biologique de la chenille processionnaire
Échenillage
Dératisation

Côté Jardin :
Paysagiste (plantation et entretien) - Engazonnement
Élagage grimpé et nacelle - Abattage - Broyage
Terrasse bois - Maçonnerie paysagère - Clôtures
Piégeur agréé Ramonage

Polyma Services : 50% de réduction impôts sur entretien de votre jardin

Cidre de Kerniel
Tahwa or Chistr!
VENTE DIRECTE aux Particuliers
Cidre, Guillevis, Jus de Pomme, Apéritif, Fine de Bretagne, Viande Bovine
Daniel LE MER
Kerniel 56330 CAMORS
02 97 39 23 03

ALC Thermique
● Plomberie
● Chauffage
● Ventilation
● Climatisation

alclthermique@orange.fr

Jérôme LE CLANCHE
06 84 73 02 09
19, Rue des Ajoncs
56330 CAMORS

Christophe AUDIC
06 37 41 89 11
Manechélaude
56440 LANGUIDIC

Boucherie Charcuterie Traiteur

Johny KERVARREC

12, Rue Principale
56330 CAMORS
02 97 39 20 41



l'Emmy sf' Hair d'Aksel
02 97 39 28 50
27, rue principale 56330 camors
coiffure mixte

ENTREPRISE DE PEINTURE
GUEGAN Nicolas
Impasse des Lauriers 56330 CAMORS
RAVALEMENT - REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
Tél. Fax 02 97 39 13 57
nicolas.guegan3@wanadoo.fr

Créa' Fleur
Artisan fleuriste
Sandra
20, rue des Acacias
56330 CAMORS
02 97 08 11 21
creafleur@orange



PRICKEL
Maçonnerie
Une spécialité : la pierre
Talen Vraz - 56330 CAMORS
06 15 54 36 61
prickelmaconnerie@gmail.com

FRIPERIE-RECYCLERIE
à Baud, on ne jette plus !
Zone de dépôt 24/24 et 7/7
Débaras sur rendez-vous
09 51 58 11 52
19, route de Locminé
TIERS LIEU, CONVIVIALITÉ, COWORKING

Maryse Le Noual Cadio
Hypnothérapie 56
Changer par l'hypnose
10 rue du grand bois
56330 Camors
06 77 49 33 84
hypnose.maryse@orange.fr
www.hypnothérapie56.com



Les délices d'Uranie
Confitures, gelées et chutneys BIO
Armelle HELOU
06 61 11 18 80
lesdelicesduranie@orange.fr
www.lesdelicesduranie.com

TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT - TP
JAFFRÉ
Thomas
38 rue du chêne 56330 CAMORS
Tél. 06 61 99 11 01
Fax: 09 81 38 51 65
sarithomasjaffre@live.fr
Travail soigné - chantiers propres - sérieux - réactivité



Ferme de la Ferme d'Auray
Cort Baud 56330 camors
La tisanière de la ferme
Tisanes, sels, vinaigres, macérats
Plants cueillis sur la ferme
100% naturel 0 phyto
téléphone : 0788244318
Cueillette électronique : lecouff@orange.fr
Facebook : la ferme d'auray



VIVRE & SA VIE
créer
Janig HELAINE
Psychothérapie // Art-thérapie
06 51 76 60 01
vivre-creersavie.com

AMBULANCES URGENCE 56
Ambulances - Taxi - VSL

BAUD	02 97 39 2000
BUBRY	02 97 51 76 98
CAMORS	02 97 39 2000
PLUMELIQU	02 97 51 92 92

Réflexologie Plantaire
Carinne GARDINIER
07 78 68 10 34
carinne.gardinier@gmail.com
www.pluvignier.fr



Un instant de zénitude avec Sandra
Massages Bien-être
Femmes & enfants uniquement
2 rue de l'Eglise - Camors



Calendrier des fêtes

Juillet

- 13 - Bal populaire - Feu d'artifice
- 14 - Fête Nationale
- 18 - Concert de l'Académie - Chant de la Terre
- 21 - Exposition - Techno Vision
- 24 - Apéro Klam
- 31 - Ronde des Korrigans - Comité des fêtes

Août

- 02 - Présentation de suite - Bagad Bleidi Kamorh
- 14 - Apéro Klam
- 15 - Vieux métiers - Techno Vision
- 18 - Exposition - Techno Vision
- 24 - Concert duo à cordes - Chant de la Terre
- 30 - Rando nocturne - Camors VTT

Septembre

- 01 - Concours de boule - Pardon des oiseaux
- 06 - Forum des associations
- 08 - Vente de pain et plats à emporter - Les amis de Localo
- 14 - Soirée Zumba - AL des Lutins
- 15 - Rando annuelle - Cyclo-randonneurs
Troc et puces - Amicale du personnel
Exposition - Techno Vision
- 22 - Relais de la Forêt - Comité des fêtes
- 22 - Journée du Patrimoine, découverte de la forêt.
- 28 - Soirée repas - Rire pour mieux vivre

Octobre

- 05 et 06 - Festival des Coquelicots
Les petites gavroches utopistes
- 12 - Repas à emporter - Société de chasse
- 13 - Vide jardin - Camors-Brynmawr
- 20 - Bal - Club des Retraités
Exposition - Techno Vision

Novembre

- 02 - Repas - AL Foot
- 11 - Commémoration du 11 novembre
- 16 - Bourse d'hiver - Les Minipouss
- 17 - Exposition - Techno Vision
- 23 - Repas des bénévoles - Comité des Fêtes

Décembre

- 01 - Marché de Noël - Amicale Laïque des Lutins
- 08 - Concert de Noël (musique russe) - Chant de la Terre
- 15 - Exposition - Techno Vision
- 29 - Cyclo cross - Comité des Fêtes + Camors VTT

LISTE DES ASSOS

Comités des Fêtes Comité des Fêtes Comité des Sabotiers Comité du Pardon des Oiseaux	LE LOUER René LE GUEN Julien DEBOIS Hélène	19, Lotissement Prat er Hoët 1, rue de Spernen 30, rue de l'Etoile Lambel	06.95.77.78.39 06.18.76.16.51 02.97.39.25.16	reneleouer@wanadoo.fr julien.leguen63@sfr.fr neant
Ecoles Amicale Laïque « Les Lutins » Camors A.P.E.L. École Saint-Joseph O.G.E.C. École Saint-Joseph A.E.P. Propriétaires	TUAL Pauline FORTIER Marie GUEHENNEC David RAMAGE Thomas AUFFRET Anne-Marie	rue du Grand Bois 72, rue du Spernen 12, lotissement Prat Er Hoët 1, impasse de l'Etang 17, rue de la Forêt	06.33.92.26.03 06.60.67.43.91 02.97.08.16.36 02.97.39.54.53 02.97.39.20.70	paulinetual@orange.fr ledean.martiti80@gmail.com apel.camors@gmail.com davidguehennecc@orange.fr thomas.ramage@laposte.net neant
Enfants Mini Pouss P'ty Petons	LEVANEN Stéphanie TREHIN Virginie	11, bis rue du Vieux Presbytère 7, ter rue des Korrigans	02.56.62.58.20 06.69.39.00.25	contactminipouss@laposte.net virgibibi56@gmail.com
Solidarité Amicale Employés Communaux Rire Pour Mieux Vivre	FRAVALO Catherine LE GALEZE Chantal	5, rue du Beau Pré 56700 HENNEBONT	06.20.39.96.88 02.97.85.01.99	fravalo.catherine@sfr.fr rirepourmieuxvivre@hotmail.fr
Activités artistiques Bagad Bleidi-Kamorh Coet Bihan Kamorh Camors Photographies Animalières Le Chant de la Terre Les Amis de la Peinture Salsa Sabor Breizh Théâtre des Domino's	LE COUVIOUR Jean-François MARCHAND Gwénaële JAFFRÉ René SEVENO Jean-Marie FRÉJACQUES Alain GENTIL Christian GONZALEZ Rigoberto MENUT Dominique	56890 SAINT-AVÉ Penhouët 56440 LANGUIDIC Kerauffret Langroix Parc Lann Vraz Lann Kerbras 37, rue du Vieux Presbytère 38, Rue des Sabotiers Kerauffret	06.19.31.30.36 06.64.43.43.69 06.86.31.02.28 06.28.04.10.48 06.74.71.50.61 06.51.32.46.64 06.14.55.28.54 06.15.02.22.54	jefflecouviour@gmail.com gwennbzh@orange.fr r.jaffre@hotmail.fr jm@jean-marie-sevenot.net a.frejacques@wanadoo.fr christian.gentil@gmail.com salsasabor.breizh@gmail.com theatredesdominos56@hotmail.fr
Activités sportives A.L.C. Foot Club des Supporters ALC FOOT Club des Cyclo randonneurs Camors VTT CAP KAMORH Club de Billard « Les Korrigans » Pétanque Camorienne Sentiers vous bien à Camors Le Phoenix rouge	LE CLANCHE Gwenahel GUEGAN Yann LE BOLAY Jérôme LANDA Michel QUILLERE Arnaud TESSIER Valério WENDLING Julien CORBEL Jean Jacques HELAINÉ Janig	5, Impasse de Lann Kerpenru 1, impasse des Lauriers 3, rue du bosquet 4, Impasse des Bouleaux 24, rue du Vieux Presbytère 4, rue de la Perdrix Rouge - PONTIVY Guernehy 43, rue du Petit Bois 37, rue de l'étoile	06.87.63.36.54 06.69.75.72.49 02.97.08.15.95 06.42.97.33.10 06.64.51.08.98 06.77.72.18.79 06.63.22.58.68 02.97.39.23.40 02.97.39.24.60	leclanche.gwena@gmail.com guegan56330@orange.fr jerome.lebolay@sfr.fr michel.landa@85000orange.fr camors.trail@laposte.net valdebaud@orange.fr petanquecamorienne@laposte.net corbeljeanjacques@orange.fr assolephoenixrouge@gmail.com
Activités loisirs Retraités de la Forêt de Camors Société de Chasse Les Abeilles TechnoVision Camors en Fête	LE GAL Jeannine GUEHENNEC Olivier LE DUC Josiane SAGOT Jean-Pierre TUAL Pauline	10, rue des Ajoncs 8, impasse des Pins 39, Rue du Taillis 4, rue du Grand Bois	02.97.39.25.10 02.97.08.10.73 06.68.09.01.84 02.97.08.10.57	olivierguehennecc@neuf.fr armor258@orange.fr paulinetual@orange.fr
Jumelages Jumelage Camors / Brynmawr Association Camors-Crucisor	BIDOU Barbara LE PRIELLEC Evelyne	Le Parco 8, rue des Lilas	02.97.39.28.25 - 06.59.34.04.98 02.97.39.13.48	
Anciens combattants Anciens A.F.N.	LE TUTOUR Joseph	Rue Principale	02.97.39.21.81	
Patrimoine Les Amis de Locoal	CARNAC Pascal	Kerguestenen	02.97.39.29.19	
Création d'événements Les Petits Gavroches Utopistes	GIQUEL Thomas	Coët-Bodavel	07.82.06.75.16	lcdc56@lilo.org

Les numéros

Services

Mairie, Place de la Liberté	02.97.39.22.06
Médiathèque Jean Markale rue Principale	02.97.39.11.95
Maison de l'Enfance, rue des Cytises	02.97.39.19.39
La Poste, place de l'église.....	3631
EDF (dépannage).....	0 810 333 356
SAUR (dépannage).....	02.56.56.20.00
Gendarmerie Pluvigner.....	02.97.24.71.05
Pompiers Baud.....	18
Samu 56.....	15
Cabinet médical Dr C. Savet, Place du Palmier	02.97.39.24.06
Pharmacie C. Mercat, 24 rue Principale	02.97.39.20.85
Cabinet Infirmier A.Samson, G. Tual, S. Le Louer, rue Principale	02.97.39.20.14
Masseur Kinésithérapeute, PA FRANÇOIS, 23 rue du Palmier	02.97.25.10.70

Restaurant

Restaurant Gril « Au coin du feu », le Guiben	02.97.39.24.97
---	----------------

Crêperie - Pizzeria

Aux Vieux Sabots, 25 rue principale	02.97.25.14.06
La cigale, 15 rue principale	02.97.39.19.05

Cafés

Le Dévéhat Lauriane, La loge Charlotte	02.97.08.58.30
Le Sourd Gérard, café des sabotiers, Langroix	02.97.39.24.87
Ty-Bar, 34 rue principale	02.97.39.20.53

Alimentations

Aux Pains Camoriens, R. et C. Fravallo, 19 rue principale	02.97.39.20.86
Kervarrec J., boucherie charcuterie traiteur, 12 rue principale	02.97.39.20.41

Produits locaux

Le Mer Daniel, Cidrerie et viande de boeuf, Kerniel	02.97.39.23.03
Aux ruchers du Loch, miel, Bodquesten	06.81.71.91.28
CORBEL Olivier, lait boeuf et veau, Coquerel	02.97.39.05.98
La ferme de Roscoët, JAFFREDO Jacques, fruits légumes	02.97.39.25.85
La ferme de Kemer Skouer, Coët-Bodavel, légumes biologiques	07.61.63.28.19
.....	06.66.67.83.83
Les délices d'Uranie, confitures, gelées, caramels bio	06.61.11.18.80
La Gwénolette, crêpes et produits d'accompagnement	07.61.01.44.14

Tabacs - Journaux

Ty-Bar, 34 rue Principale	02.97.39.20.53
---------------------------------	----------------

Chambres d'hôtes

MAC LEOD Elisabeth, Poul Fetan	elizabeth.macleod7@gmail.com
LE CAM Marie-France, Coët-er-Ganquis	02.97.39.27.46
SIBIRIL Raymond, Pouffétan	02.97.08.14.30

Gîtes de vacances

ANNIC Bernadette, le vieux locoal	02.97.39.25.53
CORBEL Joseph, Kerguelen	02.97.51.01.03
CROSS Stewart et Tasmin, Le Gamerf	07.72.25.23.97 / 02.97.08.58.33
DUGGAN - Lambel	02.97.39.21.34
GOUGE Marcel, Kerauffret	06.70.67.09.12
LE DORS Armelle, Lann Gannec	02.97.51.12.72
MAGRE Patrick, Impasse de la Gare, Lambel	02.97.46.03.11
NEYME Michel, Kergo	04.76.25.21.61
RIORDAN Joanne, La Métairie	09.64.12.72.56

Locations saisonnières

JONO André, Kervihan	01.69.48.04.61
LE GUEN André, domaine de Kerroch	06.87.50.74.12
ROWLEY Alan, Kergludan	02.97.39.20.93
Camping « le Village Insolite », 73 rue de l'Etang	02.97.39.18.36

Entreprises

Artisanat pour le bâtiment

ALLANIC-HELLO Patrick, électricité, le Groho	02.97.39.22.44
CADORET Jean-Paul, peinture vitrerie, rue des Genêts	02.97.39.29.16
DAGORNE G, menuiserie agencement, le Pont Neuf	02.97.08.10.53
DERVIN F., artisan plâtrier, 9 rue Petit Bodavel	06.22.72.69.23 - 02.97.39.10.09
GUEGAN Nicolas, peinture, Coët er Sach	02.97.39.13.57
GUICHARD Anthony, travaux publics, Lann Gannec	06.03.55.01.60
GUEZENEC Bruno, Alrénov, rénovation de l'habitat	06.11.46.74.03
JAFFRE THOMAS sarl, travaux publics,	06.61.99.11.01
KERJOUAN Carl, maître d'oeuvre, rue principale	02.97.39.13.47
LE BORGNE Thierry, couvreur zingueur, Lann-Mareu	02.97.39.28.44
LE CLANCHE Jérôme, plomberie chauffage, 19 rue des Ajoncs	06.84.73.02.09
LE CLANCHE Pascal, électricité générale, 40 Rue du Chêne	02.97.39.12.80
LE MANOUR Mathieu, plomberie chauffage	07.85.01.41.32
LORCY sarl, peinture, route d'Auray	02.97.39.21.29
NAYEL Christian, travaux publics, ZA Lann er Vein	02.97.39.27.19
PERROT C., isolation/menuiserie intérieure, Rue de Lann Mareu	06.61.78.93.86
PICHOT Patrice, ébénisterie-menuiserie, 12 rue de Kerpenru	06.45.80.48.71
PRICKEL Erich, maçonnerie, Tallen Vraz	06.15.54.36.61
SARL TRÉHIN, maçonnerie, ZA Lann-er-Vein	02.97.39.25.49
HENRIO S., plomberie chauffage, 5 rue des mésanges Lambel	06.61.52.80.63
VAGANAY Thibaut, Extérieur Bois, menuiserie charpente	06.68.71.65.30
WENDLING Pierre, maçonnerie neuf rénovation, Guernehy	02.97.39.19.33

Services

AUTOVISION, centre de contrôle technique, za Lann Er Vein	02.97.39.28.75
BORDET Fabien, Agri Equi Services, 12 rue du Petit Tallen	06.87.92.43.04
CADORET Jean, élagage et abattage d'arbres, Kergludan	02.97.39.25.93
CARNAC Dominique, location de salles, Locoal	02.97.39.26.03
CONCEPT MULTI-SERVICES, J. Poulain, rue des Ajoncs	02.97.39.18.28
CRÉAFLEURS, fleuriste, 20 rue des Acacias	02.97.08.11.21
DOLMEN Services, entretien jardins, rue des ajoncs ..	06.81.76.80.29-02.97.39.18.28
HYPNOTHERAPIE 56, LEMOUAL CADIO 10 rue du Petit Bois	06.77.49.33.84
« SOS M ^{me} Bricolage » multiservices JEGO V., 18 rue des Lilas,	06.99.26.97.58
LE GARAGE DE CAMORS, 27 rue des Acacias	06.50.01.45.66-09.81.79.82.33
LE BRETON Christophe, géobiologie, 3 impasse des Feuillus	06.49.83.54.70
LE GOUVEVE B., dépannage électroménager, 28 rue de l'usine	06.27.96.21.17
Les chalets animaliers de camors, pension pour chiens, coz camors ..	07.82.31.87.37
L'EMMY SF'HAIR D'AKSEL, coiffeuse, 27 rue Principale	02.97.39.28.50
LORCY J.P., KELUNFO services informatiques, rue Principale	02.97.08.10.03
QUILLIEC Marie, taxi, 4 Résidence Floranges	02.97.39.24.21
RAOUL Sylvie, coiffeuse, 1 rue principale	02.97.39.20.76
ROBIN Isabelle, coiffeuse à domicile, 11 rue de l'allée couverte	06.64.35.70.20
MOQUAY Benoît, Conseiller en Immobilier, Kervichard	06.74.93.91.19

Sport et loisirs

LATCHODROM, promenade en roulotte, Kervichard	06.61.08.39.43
L'ÊTRE CHEVAL, activités équestres, Coz Camors	02.97.08.10.96

Scieries

ANNIC Bois, Le vieux Local	02.97.39.21.44
JARNO Frères, scierie, Route d'Auray	02.97.39.20.49

Artisans d'art et traditionnels

SIMON C, fabricant de sabots exposition, rte de Pluvigner	02.97.39.28.64
PASTRE Alexandra, création de bouillottes,	06.01.30.65.34

Presse

La Gazette

M. Richard GAULTIER - 23 Rue de la Sapinière	Tél : 06 24 25 03 19
Fax Gazette: 02.97.60.00.92 - Tél. Gazette: 02.97.60.26.16	

Ouest-France

M ^{me} BELLEGO Yolande - Parkeu Bras - 56150 GUENIN	Tél. : 02.97.39.10.00
Fax O.F. : 02.97.56.67.73	

Le Télégramme

M ^{me} PERRET Elisabeth	Tél : 06.09.02.45.74
--	----------------------